

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 28, 2024

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 5 p.m. [ET] to examine such issues as may arise from time to time relating to human rights generally.

Senator Wanda Thomas Bernard (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Honourable colleagues, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is on the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabeg Algonquin Nation, and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Wanda Thomas Bernard, senator from Nova Scotia, Mi'kmaq territory, and deputy chair of this committee. In the absence of the chair, I will be chairing the first panel tonight.

I now invite my honourable colleagues to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Gerba: Amina Gerba from Quebec.

[*English*]

Senator Arnot: Senator David Arnot from Saskatchewan.

Senator Simons: Paula Simons from Alberta, and I come from Treaty 6 territory.

Senator Robinson: Good evening. Thanks for joining. I'm Mary Robinson from Prince Edward Island.

The Deputy Chair: Welcome, senators, and welcome to all of those who are following our deliberations.

Today, our committee will continue its study on aging out of foster care under its general order of reference. This afternoon, we shall have two panels. In each panel, we shall hear from witnesses and then the senators around the table will have a question-and-answer session.

I will now introduce our first panel. Our witnesses have been asked to make a five-minute opening statement. With us today via video conference, please welcome Barbara Fallon, Professor, Factor-Inwentash Faculty of Social Work and Canada Research

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 17 heures (HE), avec vidéoconférence, pour examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général.

La sénatrice Wanda Thomas Bernard (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Honorables collègues, j'aimerais commencer par reconnaître que le territoire sur lequel nous nous réunissons est le territoire traditionnel ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe, qui est maintenant la terre d'accueil de nombreux autres peuples des Premières Nations, métis et inuits de toute l'île de la Tortue.

Je m'appelle Wanda Thomas Bernard, je suis sénatrice de la Nouvelle-Écosse, territoire des Mi'kmaqs, et vice-présidente de ce comité. En l'absence de la présidente, je vais présider la séance avec le premier groupe de témoins ce soir.

J'invite maintenant mes honorables collègues à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Arnot : Sénateur David Arnot, de la Saskatchewan.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta, et je suis originaire du territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice Robinson : Bonsoir, merci de nous joindre à nous. Je m'appelle Mary Robinson, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La vice-présidente : Bienvenue, chers sénateurs et chères sénatrices, et bienvenue à tous ceux qui suivent nos délibérations.

Aujourd'hui, notre comité continuera son étude sur la vie après la famille d'accueil dans le cadre de son ordre de renvoi général. Cet après-midi, nous aurons deux groupes de témoins. Dans chaque groupe, des témoins présenteront une déclaration, puis les sénateurs pourront poser des questions et obtenir des réponses.

Je vais maintenant présenter notre premier groupe de témoins. On a demandé à nos témoins de préparer une déclaration liminaire de cinq minutes. Veuillez accueillir aujourd'hui, par vidéoconférence, Mme Barbara Fallon, professeure,

Chair in Child Welfare, University of Toronto; and Ashley Vandermorris, Staff Paediatrician, Division of Adolescent Medicine, The Hospital for Sick Children; and also via video conference, from the Child Welfare Political Action Committee, please welcome Ingrid Palmer, Board Chair.

I now invite Ms. Fallon and Ms. Vandermorris to make their presentation, followed by Ms. Palmer. I understand that Ms. Fallon and Ms. Vandermorris will share the opening remarks time. Thank you.

Barbara Fallon, Professor, Factor-Inwentash Faculty of Social Work and Canada Research Chair in Child Welfare, University of Toronto, as an individual: Thank you very much, senator. And thank you for the opportunity to be here today, and for studying this very important issue of foster care and the challenges of aging out of foster care.

I'm here today in my capacity as an academic in the social sciences who has spent the last 25 years researching the needs and trajectories of children and families who are identified to the child welfare system, hoping to develop an evidence base for improvements to both policy and practice.

Ashley Vandermorris, Staff Paediatrician, Division of Adolescent Medicine, The Hospital for Sick Children, as an individual: I am joining Dr. Fallon in my capacity as Staff Paediatrician in Adolescent Medicine at The Hospital for Sick Children in Toronto, where my work focuses on youth confronting intersecting structural vulnerabilities. I also serve on the board of directors of the Canadian Coalition for the Rights of Children.

Together with Dr. Fallon, we co-lead the Fraser Mustard Institute for Human Development Policy Bench, which brings together leaders with transdisciplinary expertise at the University of Toronto and The Hospital for Sick Children to synthesize, create and disseminate knowledge on various topics relevant to child health development and well-being.

Ms. Fallon: In 2020, the policy bench was commissioned by the Ontario Ministry of Children, Community and Social Services to produce a literature review on the process of aging out of foster care, with a focus on policies and programs that might improve outcomes for children and youth. We'll highlight some of the report's findings and conclusions. I want to emphasize that child rights and equity are essential to the developments of policies, programs and services for children and youth in out-of-home care.

Factor-Inwentash Faculty of Social Work, chaire de recherche du Canada en protection de l'enfance, Université de Toronto; toujours par vidéoconférence, la Dre Ashley Vandermorris, pédiatre, Division de la médecine de l'adolescence, Hospital for Sick Children; et aussi par vidéoconférence, Mme Ingrid Palmer, présidente du conseil d'administration, Child Welfare Political Action Committee.

J'inviterais maintenant Mme Fallon et la Dre Vandermorris à présenter leur déclaration liminaire, puis ce sera au tour de Mme Palmer. Si j'ai bien compris, Mme Fallon et la Dre Vandermorris partageront le temps alloué pour les déclarations liminaires. Merci.

Barbara Fallon, professeure, Factor-Inwentash Faculty of Social Work et chaire de recherche du Canada en protection de l'enfance, Université de Toronto, à titre personnel : Merci beaucoup, sénatrice. Merci aussi de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui pour l'étude de cet enjeu si important, celui du système de protection de la jeunesse et des défis de la vie après la famille d'accueil.

Je suis ici aujourd'hui à titre d'universitaire du domaine des sciences sociales, et j'ai passé les 25 dernières années à mener des recherches sur les besoins et les trajectoires des enfants et des familles qui ont eu affaire au système de protection de l'enfance dans le but de constituer une base de données probantes et ainsi d'améliorer tant les politiques que la pratique.

Dre Ashley Vandermorris, pédiatre, Division de la médecine de l'adolescence, Hospital for Sick Children, à titre personnel : J'accompagne Mme Fallon en tant que pédiatre dans le domaine de la médecine de l'adolescence à l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, où je me concentre sur les jeunes aux prises avec des vulnérabilités structurelles intersectionnelles. Je siège aussi au conseil d'administration de la Coalition canadienne pour les droits des enfants.

Mme Fallon et moi dirigeons ensemble le Fraser Mustard Institute for Human Development Policy Bench, un laboratoire qui réunit des dirigeants possédant des expertises transdisciplinaires de l'Université de Toronto et de l'Hôpital pour enfants malades pour synthétiser, créer et diffuser des connaissances sur divers sujets touchant le développement de la santé et le bien-être des enfants.

Mme Fallon : En 2020, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario nous a chargées d'effectuer un examen de la littérature sur le parcours suivi par les jeunes qui quittaient le système de protection de la jeunesse, en nous concentrant sur les politiques et les programmes qui pourraient améliorer les résultats des enfants et des jeunes. Nous allons mettre en relief certaines conclusions du rapport. J'aimerais souligner que les droits des enfants et l'équité sont essentiels dans l'élaboration des politiques, programmes et services destinés aux enfants et aux jeunes placés hors de leur foyer familial.

We know that children and youth who grow up in care do not come from an equal starting point compared to their peers. They face greater challenges and poorer life outcomes, including educational attainment, difficulty finding employment, housing instability, among others. Yet children in foster care do have an equal right to access the supports they need to thrive and succeed. This is even more important during the critical period in which they transition into adulthood.

In recognition of the need for greater assistance during the transition process out of care, many governments across Canada and around the world have adopted policies and practices that provide additional supports or an extension of supports to youth who reach the age of majority. These include financial, educational, employment, housing, independent living programs, life skills and mentorship programs. However, policies and supports vary widely across provinces and territories.

Canada does not have a national standard or guidelines for youth leaving care, putting Canadian youth in care at greater risk of falling further behind their peers across a range of outcomes with very little research on culturally informed, evidence-based interventions.

Dr. Vandermorris: One of the issues with existing policies on aging out is that each province and territory uses a framework based on a specific age indicator. This means that access to supports and services for youth leaving care is based on legislated age cut-offs regardless of the individual's developmental readiness and financial or emotional ability to make the transition to independence. However, we know that many young people are now taking longer to become independent, often relying on their parents, family and community well into their twenties, a period known as "emerging adulthood."

The process of transitioning supports for youth leaving foster care should also be more gradual and flexible rather than being tied to each parameter that may no longer be appropriate based on scientific evidence. Recent advances in neuroscience have shown that adolescent brain development is not a linear process and that there is no universal definitive age at which the adolescent brain is fully developed.

An alternative approach recommended by many of the experts you have heard from in this committee is to replace this age-based system with a readiness-based system. A readiness-based approach to leaving care recognizes that the needs of youth in care do not end when they reach the age of majority and

Nous savons que les enfants et les jeunes pris en charge par le système de protection de la jeunesse sont désavantagés par rapport à leurs pairs. Ils rencontrent davantage de défis et ont une moins bonne qualité de vie, y compris sur le plan de la réussite scolaire, de l'emploi et du logement. Or, les enfants placés en foyer d'accueil ont autant que les autres le droit d'accéder aux soutiens dont ils ont besoin pour réussir dans la vie. C'est encore plus important durant la période critique au cours de laquelle ils deviennent adultes.

De nombreux gouvernements partout au Canada et dans le monde ont reconnu que les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité avaient besoin de plus d'aide durant le processus de transition, quand ils sortent du système. Ils ont donc adopté des politiques et des pratiques qui leur offrent plus de soutien ou une prolongation du soutien. Mentionnons, entre autres, des programmes axés sur les finances, l'éducation, l'emploi, le logement, la vie autonome et les habiletés fondamentales, ainsi que des programmes de mentorat. Toutefois, les politiques et le soutien varient grandement entre les provinces et les territoires.

Le Canada n'a pas de norme nationale ou de directives qui s'appliquent aux jeunes qui quittent les foyers d'accueil, ce qui expose les jeunes Canadiens à un plus grand risque de prendre plus de retard par rapport à leurs pairs, et ce, à plusieurs niveaux, et il y a très peu de recherches sur les interventions qui tiennent compte de la culture ou des données probantes.

Dre Vandermorris : Un des problèmes avec les politiques en place sur la vie après la famille d'accueil, c'est que chaque province et territoire se sert d'un cadre fondé sur un indicateur d'âge précis. Ce qui veut dire que le soutien et les services auxquels les jeunes ont accès au moment de quitter la protection de la jeunesse sont fondés sur un âge établi, qu'ils soient prêts ou non, sur les plans développemental, financier ou affectif, à faire la transition vers l'indépendance. Toutefois, nous savons que de nombreux jeunes prennent maintenant plus de temps à devenir indépendants et qu'ils demandent souvent l'aide de leurs parents, de leur famille et de leur communauté jusqu'à la vingtaine avancée, une période que l'on appelle « le début de l'âge adulte ».

Le processus de soutien à la transition pour les jeunes qui quittent les foyers d'accueil devrait aussi être plus gradué et flexible, plutôt que d'être lié à des paramètres qui pourraient ne plus convenir, selon les données scientifiques. Des avancées récentes dans le domaine de la neuroscience ont montré que le développement du cerveau de l'adolescent n'est pas un processus linéaire et qu'il n'y a pas d'âge universel définitif auquel le cerveau de l'adolescent est complètement mature.

Une autre approche recommandée par de nombreux experts que vous avez reçus au sein de ce comité consiste à remplacer ce système fondé sur l'âge par un système fondé sur l'état de préparation du jeune. Une approche fondée sur l'état de préparation reconnaît que les besoins du jeune ne cessent pas

provides continued support to youth who do not yet possess the skills and abilities to live independently. In contrast to the prevailing umbrella approach to policies on aging out, which treat all youth in care as a homogenous group, this type of approach is more adaptable to the unique needs and experiences of those transitioning out of care and allows the youth themselves to determine their own level of readiness to leave the child protection system.

A more flexible approach to aging out that is not based on specific age cut-offs would be more developmentally appropriate based on what is currently known about the normative patterns of brain development that are unique to the period of adolescence. As an example, research shows that the adolescent brain is highly adaptable and responsive to experiences and changes in the environment, making this a key time to provide youth with the resources that will allow them to learn and develop in positive and healthy ways.

This would also account for the diversity of lived experiences among youth in care, including those with mental health issues, pregnant youth, 2SLGBTQIA youth, youth with disabilities, Indigenous youth and racialized youth.

Ms. Fallon: U.S. studies have shown that extending foster care supports past the age of 18 is associated with a number of benefits, particularly in terms of educational outcomes. Cost-benefit analyses from both the U.S. and Canada have also demonstrated that the benefits of increasing supports for youth in foster care to a later age would outweigh the cost of implementing new policy.

In addition, many researchers call for a more holistic approach to aging out of care, which involves addressing social and emotional needs of youth, helping them to develop their independent living skills. Research suggests that supportive relationships and mentorship programs are really key components of a successful transition out of care. Such relationships also have positive neurodevelopmental impacts that can promote pro-social engagement in society across a life course.

In summary, existing policies in Canada have not been effective to date as youth who grow up in foster care continue to confront challenges and hardships both during the transition to independence and afterwards as young adults and beyond. Improved services and supports are needed to help youth

d'exister lorsqu'il atteint la majorité, et elle offre un soutien continu au jeune qui ne possède pas encore les compétences et les habiletés lui permettant de vivre de façon indépendante. Contrairement à l'approche globale privilégiée, appliquée dans les politiques sur la vie après la famille d'accueil et qui traite tous les jeunes du système comme un groupe homogène, ce type d'approche s'adapte mieux aux besoins et aux expériences uniques des jeunes qui quittent les foyers d'accueil et leur permet de décider eux-mêmes s'ils sont prêts à quitter le système de protection de la jeunesse.

Une approche plus flexible, qui n'est pas fondée sur un âge précis, serait plus appropriée sur le plan développemental compte tenu de ce que nous savons actuellement sur les modèles normatifs du développement du cerveau qui sont propres à l'adolescence. Par exemple, les recherches montrent que le cerveau d'un adolescent s'adapte facilement et réagit fortement aux expériences et aux changements de l'environnement, ce qui fait que c'est un moment clé pour fournir aux jeunes les ressources qui leur permettront d'apprendre et de grandir de façon positive et saine.

Cette approche tiendrait aussi compte des multiples expériences que vivent les jeunes des foyers d'accueil, y compris ceux qui ont des problèmes de santé mentale, qui sont enceintes, qui appartiennent à la communauté 2SLGBTQIA, qui ont un handicap, qui sont autochtones et qui appartiennent à un groupe racisé.

Mme Fallon : Des études américaines ont montré que le fait de fournir aux jeunes, après leurs 18 ans, le soutien offert dans le système de protection de la jeunesse leur procure un certain nombre d'avantages, en particulier en ce qui concerne les résultats scolaires. Les analyses coût-bénéfice réalisées aux États-Unis et au Canada ont aussi montré que le fait d'offrir plus longtemps du soutien aux jeunes présenterait des avantages l'emportant sur les coûts de la mise en œuvre de nouvelles politiques.

De plus, en ce qui concerne la vie après la famille d'accueil, de nombreux chercheurs demandent que l'on applique une approche plus holistique, qui tient compte des besoins sociaux et affectifs des jeunes, afin de les aider à acquérir les compétences fondamentales nécessaires à leur indépendance. Les recherches donnent à penser que des relations de soutien et des programmes de mentorat sont vraiment des composantes clés pour la réussite de la transition après la famille d'accueil. De telles relations ont aussi une incidence positive sur le neurodéveloppement et favorisent des engagements positifs dans la société tout au long de la vie.

En résumé, les politiques existantes au Canada n'ont, jusqu'ici, pas été efficaces puisque les jeunes qui grandissent en foyers d'accueil continuent de faire face à des enjeux et des difficultés durant la transition, et plus tard, en tant que jeunes adultes, et même après. Il faut améliorer les services et le soutien

successfully navigate this process, promoting more positive trajectories into adulthood. Emerging evidence indicates that extending supports for youth until they are developmentally ready may indeed result in better outcomes for both youth themselves and Canadian society as a whole.

With that, we will wrap up our comments. Thank you for your time, and of course, we would welcome any questions or comments.

The Deputy Chair: Thank you, both. We will now hear from Ms. Palmer.

Ingrid Palmer, Board Chair, Child Welfare Political Action Committee: Good evening and thank you so much for the opportunity to engage with you this evening on this topic.

My name is Ingrid Palmer and I entered the child welfare system in Ontario due to mental, physical and sexual abuse. At 14, I was diagnosed with a rare degenerative eye disorder at SickKids Hospital that led me to lose the majority of my vision.

At 16, I was further diagnosed with polycystic ovary syndrome, or PCOS, a condition that involves hormone imbalances that led to me growing a beard as a female.

Besides the stigma of being in care, anti-Black racism, misogyny and ableism, being perceived as transgendered multiplied the discrimination I already faced and increased challenges and deepened the exclusion and inequity that I faced.

I worked part-time and went to school, completing Grade 13, then going on to achieve two college diplomas and a bachelor's degree from York University. But it wasn't easy and many times I almost gave up. I lived precariously, in poverty. I was legally blind, homeless several times, and I was denied service and opportunities, publicly spat at, called names, threatened and even once assaulted. Like many others who aged out of the care system, I felt alone and vulnerable in an ominous, predatory world.

Today, I work full-time and am proud to also serve as the Board Chair of the Child Welfare Political Action Committee. I was one of the founding members when it first began seven years ago.

pour aider les jeunes à passer à travers le processus, en faisant la promotion de trajectoires plus positives vers l'âge adulte. Les données probantes émergentes indiquent que le fait de continuer de soutenir les jeunes jusqu'à ce qu'ils soient prêts, sur le plan développemental, pourrait effectivement améliorer les résultats, tant pour les jeunes eux-mêmes que pour la société canadienne en entier.

Sur ce, je vais m'arrêter. Merci de m'avoir accordé de votre temps, et bien entendu, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions ou à vos commentaires.

La vice-présidente : Merci à vous deux. C'est maintenant au tour de Mme Palmer.

Ingrid Palmer, présidente du conseil d'administration, Child Welfare Political Action Committee : Bonsoir, et merci beaucoup de me donner l'occasion aujourd'hui de discuter avec vous de ce dossier.

Je m'appelle Ingrid Palmer, et j'ai été prise en charge par le système de protection de la jeunesse de l'Ontario en raison de maltraitance mentale, physique et sexuelle. À l'âge de 14 ans, j'ai reçu un diagnostic de trouble oculaire dégénératif rare, au Sick Kids Hospital, et j'ai presque complètement perdu la vue.

À l'âge de 16 ans, j'ai aussi reçu un diagnostic de syndrome des ovaires polykystiques, un trouble causant un déséquilibre hormonal, qui fait que j'ai de la barbe, même si je suis une femme.

Non seulement je suis stigmatisée parce que je viens des foyers d'accueil, mais en outre, le racisme anti-noir, la misogynie, le capacitarisme et le fait d'être perçue comme transgenre ont multiplié la discrimination dont j'étais déjà victime, augmenté mes difficultés et aggravé l'exclusion et l'iniquité dont je souffrais.

Je travaillais à temps partiel et fréquentais l'école, j'ai terminé mes études secondaires, puis j'ai obtenu deux diplômes collégiaux et un baccalauréat de l'Université York. Mais cela n'a pas été facile et j'ai souvent pensé à abandonner. Je vivais dans la précarité et dans la pauvreté. J'étais aveugle au sens de la loi et j'ai été sans abri de nombreuses fois; on m'a refusé des services et des possibilités, on m'a craché dessus publiquement, on m'a insultée, on m'a menacée et on m'a même agressée une fois. Comme beaucoup d'autres personnes qui, à l'âge de 18 ans, ont quitté les foyers d'accueil, je me suis sentie seule et vulnérable dans un monde inquiétant et prédateur.

Aujourd'hui, je travaille à temps plein et je suis fière de siéger aussi en tant que présidente du conseil d'administration du Child Welfare Political Action Committee. Je fais partie des gens qui ont fondé ce comité il y a sept ans.

I believe passionately in our mission to support the amelioration of the life experiences and outcomes for youth from care across the country, and doing this by increasing the uptake to post-secondary education and the trades to build successful and economically sound careers for youth who have aged out of care as a means of providing stability and the promise of a better life to this demographic that has traditionally been bereft of well-being throughout most of their lives.

Since 2019, the political action committee has been successful in negotiating approximately 640 tuition-free spots with no age limit or restrictions in colleges and universities with approximately 50 partners in eight provinces.

In April 2023, the Child Welfare Political Action Committee embarked on a Pathways to Apprenticeships program, which we call Trades Ready Youth, or TRY, which opens a new opportunity to well-paying jobs for those who have been in care. This program is funded by the provincial government. We believe that access to higher education and specialized skills training is the way to level the playing field and to improve the quality of life and outcomes for youth from care.

It's important that the government and organizations that support youth use an intersectional lens in considering their circumstances and the barriers that youth from care face. We don't talk often enough about the intersections of youth from care.

All youth, regardless of identity, face tremendous barriers and challenges when aging out of the system. However, racialized, non-binary, trans youth, youth living with disabilities and others who identify with multiple stigmatized identities face increased risk, increased adversity and need additional supports to rise above the multi-layered adversities that they face.

It is really important that we recognize that pathways to higher education and specialized skills provide youth from care the best opportunity to improve their lives and to have a better — to their circumstances than many have experienced during the beginning.

We know that the uptake in education for youth from care has remained low at around 8% for over 40 years. The Child Welfare Political Action Committee is committed to making a difference in this area and using pathways to higher education and opportunities to learn specific skills in the trades as ways to support youth from care to make better outcomes for themselves. Thank you.

Je crois passionnément en notre mission, qui est de favoriser l'amélioration des expériences de vie et des résultats des jeunes qui quittent les foyers d'accueil, partout dans le pays, en les amenant à faire des études postsecondaires et à trouver un métier pour qu'ils puissent avoir des carrières réussies et saines sur le plan économique. Cela favorise la stabilité et offre la promesse d'une vie meilleure à ce groupe démographique qui, habituellement, n'a pas accès au bien-être pour la majeure partie de sa vie.

Depuis 2019, notre comité d'action politique est parvenu à négocier environ 640 places exemptes de frais de scolarité sans aucune limite d'âge ni aucune restriction dans 50 collèges et universités partenaires situés dans huit provinces.

En avril 2023, le Child Welfare Political Action Committee a mis en œuvre un programme Vers le mentorat, que nous appelons Trades Ready Youth, ou TRY, qui offre de nouvelles possibilités d'emplois bien rémunérés à ceux qui ont été pris en charge par le système de protection de la jeunesse. Ce programme est financé par le gouvernement provincial. Nous croyons que l'accès à des études supérieures et à des formations spécialisées permettra d'égaliser les chances et d'améliorer la qualité de vie et les résultats des jeunes provenant du système de protection de la jeunesse.

Il est important que le gouvernement et les organisations qui appuient les jeunes utilisent une optique intersectionnelle tenant compte des circonstances des jeunes du système de protection de la jeunesse et des obstacles qu'ils rencontrent. Nous ne parlons pas suffisamment des facteurs intersectionnels qui touchent les jeunes provenant du système de protection de la jeunesse.

Tous les jeunes, peu importe leur identité, se heurtent à d'énormes obstacles et défis lorsqu'ils sortent du système. Cependant, les jeunes racisés, non binaires, trans, les jeunes en situation de handicap et ceux qui s'identifient aux multiples identités stigmatisées sont aux prises avec un risque accru et une adversité accrue et nécessitent des soutiens additionnels afin de surmonter les multiples niveaux de difficulté auxquels ils font face.

Il est très important que nous reconnaissions que les chemins menant à l'éducation supérieure et aux compétences spécialisées représentent pour les jeunes la meilleure façon d'améliorer leur vie et d'avoir de meilleurs... dans leurs circonstances, par rapport à ce que plusieurs ont vécu depuis le début.

Nous savons que l'intérêt pour les études, chez les jeunes des foyers d'accueil, est resté bas, à environ 8 %, depuis plus de 40 ans. Le Child Welfare Political Action Committee s'est engagé à faire une différence dans ce domaine et à utiliser les chemins qui mènent à l'éducation supérieure et aux occasions d'apprendre des compétences spécifiques dans le secteur des métiers afin d'aider ces jeunes pour qu'ils obtiennent de meilleurs résultats. Merci.

The Deputy Chair: Thank you very much, Ms. Palmer. We have a list of speakers, but before we start with the list, I'm going to exercise the right of first question as the deputy chair and chair for this evening.

Ms. Palmer, could you tell us which of the eight provinces your political action committee program has on board? Are you able to tell us?

Ms. Palmer: We have British Columbia, Ontario and provinces in the Atlantic.

The Deputy Chair: Do you know which ones? I may have a special interest.

Ms. Palmer: I don't have the list here in front of me, but I can try to access that.

The Deputy Chair: If you would send that to us, that would be great.

Ms. Palmer: I can do that.

The Deputy Chair: Thank you. We'll go to the senators who put their names on the list, starting with Senator Arnot.

Senator Arnot: I have questions for each of the three witnesses.

Professor Fallon, your research highlights the overrepresentation of racialized and Indigenous children in foster care. I wonder, given your experience and some of the comparative research you have done on child protection systems, what can Canada learn from other jurisdictions that have managed smoother transition for youth aging out of care? Where are the best practices and what are the indices of those best practices?

The Deputy Chair: Let us stop there, hear the answer, then we will come back for your second question.

Senator Arnot: Yes.

Ms. Fallon: Thank you for the question.

Certainly to Ms. Palmer's point, the intersectionality of youth identity is one we need to pay attention to. We have some estimates I would say about the number of Indigenous children today in care, which is about half those of all in Canada. We have a great deal of difficulty with other identity-based data collection to note.

The question is: Are there panaceas or promising practices that we can draw on? Certainly, there are. In our policy brief, there were a number that were identified. A country like Australia has similar data where the children aging out of care have similar

La vice-présidente : Merci beaucoup, madame Palmer. Nous avons une liste d'intervenants, mais avant de commencer, je vais exercer mon droit à la première question, en tant que vice-présidente et présidente pour ce soir.

Madame Palmer, pourriez-vous nous dire quelles sont les huit provinces qui font partie de votre programme de comité d'action politique? Êtes-vous en mesure de nous le dire?

Mme Palmer : La Colombie-Britannique, l'Ontario et les provinces de l'Atlantique.

La vice-présidente : Savez-vous lesquelles? Je m'y intéresse tout particulièrement.

Mme Palmer : Je n'ai pas la liste sous les yeux, mais je peux essayer de trouver cette information.

La vice-présidente : Si vous pouviez nous l'envoyer, ce serait formidable.

Mme Palmer : Je peux le faire.

La vice-présidente : Merci. Nous passerons maintenant aux sénateurs qui ont inscrit leur nom sur la liste, en commençant par le sénateur Arnot.

Le sénateur Arnot : J'ai des questions pour chacune des trois témoins.

Madame Fallon, vos recherches soulignent la surreprésentation des enfants racisés et autochtones en famille d'accueil. Je me demandais, étant donné votre expérience et certaines de vos recherches comparatives sur les systèmes de protection de l'enfance, ce que le Canada peut apprendre d'autres administrations qui ont réussi à assurer une transition plus douce pour les jeunes qui sortent du système. Quelles sont les pratiques exemplaires et quels sont les indicateurs de ces pratiques exemplaires?

La vice-présidente : Arrêtons-nous ici, écoutons la réponse, ensuite nous reviendrons à votre deuxième question.

Le sénateur Arnot : Oui.

Mme Fallon : Merci de la question.

Pour faire écho au point de Mme Palmer, l'intersectionnalité de l'identité des jeunes est une chose à laquelle nous devons porter attention. Nous avons des estimations, je dirais, du nombre d'enfants autochtones aujourd'hui en famille d'accueil; ils représentent environ la moitié des enfants placés dans tout le Canada. Nous avons beaucoup de difficultés à recueillir d'autres données fondées sur l'identité.

La question est : Existe-t-il des remèdes universels ou des pratiques prometteuses dont nous pouvons nous inspirer? Il y en a, assurément. Dans notre mémoire, plusieurs sont exposés. Un pays comme l'Australie a des données similaires selon lesquelles

sorts of barriers with respect to education, access to good social supports and employment.

The tenets of the programs that work — not necessarily the countries because part of our recommendations is there is a fragmented approach that is not developmentally based — are ones that wrap around the youth, are appropriate for the needs they identify and are culturally appropriate.

Essentially, as we all do with our children, we scaffold them until the youth merges into young adult without the need to be scaffolded.

Senator Arnot: Ms. Vandermorris, given your experience working at the transgender youth clinic — and within interdisciplinary teams — what role, or perhaps new roles, can health care providers play in facilitating smoother transitions for youth moving out of care?

Dr. Vandermorris: Thank you for the question.

I'll draw on my clinical experience both in working with transgender youth and their families and in working with parenting adolescents and their families.

You have identified a key opportunity. We know health, particularly mental health, outcomes for children and youth who have been involved in care are underresearched domains and areas where there is opportunity for improvement.

To date, the health sector can, at times, remain parsed away from other sectors, as Dr. Fallon has alluded to. We know best practices in supporting youth must be holistic, integrated and responsive to their identified needs.

Often, health care providers have a privileged opportunity in relationship with their patients to learn about the full context of that young person's health and well-being and has the opportunity to apply their privilege to advocate for access to services that may best be tailored to the needs of that individual youth.

There is an opportunity to provide health care providers with training and ask them to step up to the charge of recognizing their role and the responsibilities to serve the health and wellness of their patients, not simply within the confines of the office or the hospital but across the broader places and environments in which young people and their families live.

There is an immense opportunity to, as Dr. Fallon said, scaffold young people and work collaboratively across sectors to bring all of the relevant stakeholders together to learn from the young person, their own expertise and lived experience to help support them in reaching the services, programs and supports

les enfants qui quittent les foyers d'accueil font face à des obstacles similaires en ce qui a trait à l'éducation, à l'accès à de bons soutiens sociaux et à l'emploi.

Les principes des programmes qui fonctionnent — pas nécessairement les pays, car une partie de nos recommandations portent sur le fait qu'il y a une approche fragmentée, qui n'est pas axée sur le développement — sont ceux qui enveloppent le jeune, sont appropriés pour les besoins qu'il dit avoir et sont culturellement appropriés.

Essentiellement, comme nous le faisons avec nos enfants, nous soutenons le jeune jusqu'à ce qu'il devienne un jeune adulte qui n'a plus besoin de ce soutien.

Le sénateur Arnot : Docteure Vandermorris, étant donné votre expérience de travail à la clinique pour les jeunes trans, et au sein d'équipes interdisciplinaires, quel rôle, ou plutôt quels nouveaux rôles peuvent jouer les professionnels de la santé dans la mise en œuvre de transitions plus douces pour les jeunes qui sortent des familles d'accueil?

Dre Vandermorris : Merci de la question.

Je me fonderai sur mon expérience clinique; j'ai travaillé tant avec des jeunes trans qu'avec leurs familles qu'avec des adolescents et leurs familles.

Vous avez nommé une occasion clé. Nous savons que les résultats en santé, particulièrement en santé mentale, des enfants et des jeunes qui ont été placés sont des domaines sous-étudiés, où il y a des possibilités d'amélioration.

Jusqu'à présent, le domaine de la santé peut, à certains moments, être séparé des autres secteurs, comme l'a évoqué Mme Fallon. Nous savons que les pratiques exemplaires visant à soutenir les jeunes doivent être holistiques, intégrées et adaptées aux besoins cernés.

Souvent, les fournisseurs de soins de santé ont une occasion privilégiée, dans leur relation avec leurs patients, d'apprendre l'ensemble du contexte de la santé et du bien-être de cette jeune personne ou ont l'occasion d'utiliser ce privilège pour militer en faveur de l'accès aux services les mieux adaptés aux besoins de cette jeune personne.

Il est possible d'offrir de la formation aux fournisseurs de soins de santé et de leur demander de reconnaître leur rôle et leurs responsabilités à l'égard de la santé et du bien-être de leurs patients, pas seulement dans les limites du cabinet ou de l'hôpital, mais dans tous les endroits ou les environnements dans lesquels vivent les jeunes et leurs familles.

Il y a une formidable occasion, comme l'a dit Mme Fallon, d'offrir du soutien aux jeunes et de travailler de manière collaborative, entre secteurs, pour réunir tous les intervenants pertinents afin qu'ils apprennent des jeunes, de leur propre expertise et de leurs expériences de vie, et de les aider à accéder

they have identified as critical to their ultimate developmental success.

Senator Arnot: Ms. Palmer, drawing from your lived experience and advocacy work, what changes would you advocate to address the unique challenges of intersectional identities you spoke of?

Second, you emphasized the importance of community support in fostering inclusion. In your view, what are the most effective strategies that child welfare systems should be using and adopting to build sustainable, long-term support networks for youth post-care?

Ms. Palmer: I will start with the first question.

One example, here in Ontario, the Ministry of Children, Community and Social Services has recently, in their efforts to reform the child welfare system, launched a program called Ready, Set, Go, which supports youth better as they age out of care in terms of increasing the money they receive and continuing financial support of youth from care who are pursuing post-secondary education.

What I would like to see in terms of strengthening that program — or the next iteration as that program collects data and looks to see how it can do better — is to become more nuanced and pay attention to the identities of youth aging out of care, what particular struggles and barriers they face and have money allocated in that direction.

For example, youth aging out of care with disabilities disproportionately face many more barriers and challenges in every area of life than youth without disabilities. It would be integral and vital for those youth in particular to receive more supports.

Other youth with other particular identities also face increased adversity, such as youth who identify as 2SLGBTQIA+ and racialized youth, and higher incidents of discrimination in terms of trying to obtain housing, for example. Youth with those intersections could also benefit from more nuanced and targeted assistance.

While this program is open and beneficial for all youth from care, what I would like to see as the next step would be more focused and targeted support towards particular youth with particular needs. That would be extremely beneficial.

Can you repeat your second question?

aux services, aux programmes ou aux soutiens qu'ils ont dit cruciaux pour eux dans l'atteinte de l'objectif final de leur épanouissement.

Le sénateur Arnot : Madame Palmer, compte tenu de vos expériences vécues et de votre travail de défense des droits, quels changements prôneriez-vous pour atténuer les défis propres aux identités intersectionnelles dont vous avez parlé?

Deuxièmement, vous avez mis l'accent sur l'importance du soutien communautaire pour favoriser l'inclusion. Selon vous, quelles sont les stratégies les plus efficaces que le système de protection de l'enfance devrait utiliser et adopter afin de mettre sur pied des réseaux de soutien durables et à long terme pour les jeunes qui sont sortis du système?

Mme Palmer : Je commencerai par la première question.

Voici un exemple; ici, en Ontario, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a récemment, dans ses efforts pour réformer le système de protection de l'enfance, lancé un programme appelé À vos marques, Prêt, Partez, qui soutient mieux les jeunes qui quittent le système, en augmentant les montants d'argent qu'ils reçoivent et en offrant un soutien financier continu aux jeunes en familles d'accueil qui poursuivent des études postsecondaires.

Ce que j'aimerais voir, en ce qui concerne le renforcement de ce programme — ou de sa prochaine version, puisque ce programme collecte des données et tente de voir comment il peut s'améliorer —, ce serait qu'il soit plus nuancé et porte attention aux identités des jeunes qui quittent le système et aux difficultés et obstacles particuliers qu'ils affrontent et que des fonds soient versés pour cela.

Par exemple, les jeunes en situation de handicap qui quittent le système rencontrent beaucoup plus d'obstacles et de défis dans toutes les sphères de la vie que les jeunes qui ne sont pas en situation de handicap. Il est essentiel et vital pour ces jeunes en particulier de recevoir plus de soutien.

D'autres jeunes aux identités particulières connaissent également une adversité accrue, par exemple, les jeunes qui s'identifient comme 2ELGBTQIA+ et les jeunes racisés, et sont plus souvent discriminés lorsqu'ils essaient d'obtenir un logement, par exemple. Les jeunes avec ces intersections pourraient être avantageés par une aide plus nuancée et ciblée.

Même si ce programme est ouvert et bénéfique pour tous les jeunes venant du système, ce que j'aimerais voir, comme prochaine étape, serait du soutien plus ciblé sur les jeunes ayant des besoins particuliers. Je crois que cela pourrait faire beaucoup de bien.

Pourriez-vous répéter votre deuxième question?

Senator Arnot: I was asking, in your view, what are the most effective strategies for child welfare systems in terms of building a sustainable, long-term support network for youth post-care? What do they have to do to do a better job of addressing those issues before the child leaves care?

Ms. Palmer: Right. One of the many factors that youth face when they age out of care is loneliness and that sense of isolation; before youth leave care, ensuring they are connected to community of their choice but to community organizations, resourcing programming where they have spaces, people and places that are supported and resourced by government where youth can continue to have a sense of connection, particularly with other youth from care, where you really find a wealth of understanding.

No matter what community you identify with, when you're there with that community, you just know that folks get it and it's not a matter of you having to tell your story over and over or to explain experiences over and over. I know for myself, even at my age, when I am in a community with former foster youth, there is just a kind of sense of coming home, and you can speak and engage in a way that only that particular community gets. I think it's very important to ensure that every youth aging out of care has connections to community and resources so that they do not feel alone in their lives and know that they have places to turn to because that loneliness factor is a huge detriment to the experiences that youth have when they age out of care.

Senator Arnot: Thanks very much to all the witnesses.

Senator Simons: Dr. Fallon and Dr. Vandermorris, I want to thank you very much for sharing your academic expertise, but, Ms. Palmer, I want to thank you for your bravery and your candour in speaking out about your own time in care and how it has influenced your career and your advocacy. I am a guest tonight on this committee, but I was a journalist for many years before I became a senator. One of the bodies of work of which I was most proud was a series of investigations which compelled the Alberta government to be much more transparent about the number of children who were dying in care, and the province now tracks and reports every year on the number of children who died in care.

The province also, to its credit, over the course of three different governments, has been tracking the number of youth between the ages of 18 and 22 who are receiving transitional support who have also died in a calendar year, and the numbers are shocking. In 2016-17, when they started doing these metrics,

Le sénateur Arnot : Je vous demandais, selon vous, quelles sont les stratégies les plus efficaces pour les systèmes de protection de l'enfance en ce qui concerne la mise sur pied d'un réseau de soutien durable et à long terme pour les jeunes qui quittent le système. Que doivent-ils faire afin d'atténuer ces problèmes avant que l'enfant quitte le système?

Mme Palmer : Bien. L'un des nombreux facteurs auxquels font face les jeunes lorsqu'ils quittent le système, c'est la solitude et le sentiment d'isolement. Avant que les jeunes ne quittent le système, il faut s'assurer qu'ils sont liés à la communauté de leur choix, mais aussi à des organismes communautaires, à des programmes de ressources où ils ont accès à des espaces, à des personnes et à des emplois soutenus et financés par le gouvernement, où les jeunes peuvent continuer à avoir ce sentiment d'appartenance, particulièrement avec d'autres jeunes du système, et où ils peuvent réellement trouver de la compréhension.

Peu importe la communauté à laquelle vous vous identifiez, quand vous vous trouvez là, avec cette communauté, vous savez que les gens vous comprennent, que vous n'avez pas à constamment raconter votre histoire et expliquer vos expériences. Je sais que, pour moi, même à mon âge, quand je suis dans une communauté d'anciens jeunes des foyers d'accueil, j'ai l'impression de rentrer chez moi ou de pouvoir m'exprimer et m'engager d'une façon que seule cette communauté comprend. Je crois qu'il est très important de s'assurer que chaque jeune qui quitte les foyers d'accueil a des liens dans des communautés et des ressources afin qu'il ne se sente pas seul et qu'il sache qu'il peut s'adresser à quelqu'un, car ce facteur de solitude nuit énormément aux expériences que vivent les jeunes après la famille d'accueil.

Le sénateur Arnot : Merci beaucoup à toutes les témoins.

La sénatrice Simons : Madame Fallon, docteure Vandermorris, j'aimerais vous remercier d'avoir parlé de votre expertise universitaire, et vous, madame Palmer, j'aimerais vous remercier de votre bravoure et de votre honnêteté dans le récit de votre expérience en foyer et de la façon dont cette expérience a influencé votre carrière et votre travail de défense des droits. Ce soir, je suis une invitée du comité, mais j'ai été journaliste pendant plusieurs années avant de devenir sénatrice. L'une des séries de travaux dont je suis la plus fière était une série d'enquêtes qui ont obligé le gouvernement de l'Alberta à être beaucoup plus transparent à propos du nombre d'enfants qui mouraient alors qu'ils étaient placés, et maintenant la province fait un suivi et produit chaque année des rapports sur le nombre d'enfants qui sont morts alors qu'ils étaient placés.

La province a aussi, il faut le reconnaître, au fil de trois gouvernements différents, fait le suivi du nombre de jeunes entre 18 et 22 ans recevant du soutien transitoire qui sont aussi décédés dans l'année, et les chiffres sont choquants. En 2016-2017, lorsqu'ils ont commencé à faire ces évaluations,

they reported two deaths. By 2021, it was 14. In 2021-22, it was 22. For the last couple of years, it has been steady at 16 deaths a year; and in this fiscal year, from April 1 to September 30, there have already been eight deaths of youth between 18 and 22. It's a group of about 2,000 youth who are receiving transitional support. I find those numbers shocking because the kids who have aged out of care are dying at a higher rate than the kids who are receiving care or who are left with parents who may have a history of abuse.

I believe the main causes of death at the moment are suicide, homicide and drug overdose. Those numbers throw into stark relief that we're not just talking about helping kids get scholarships or find housing. This is a question about helping youth survive past the age of 22, and I wonder if you find those numbers shocking or if those numbers reaffirm your own anecdotal observations?

Ms. Palmer: That's not shocking to me when we think about a youth's experiences that brought them into care and often the experiences youth have while they are in care, and then have a birthday that most kids who are not in care look forward to but that you are terrified of because now you're going to be left alone. When we think about the lack of hope youth feel, which also plays into the lack of uptake for post-secondary education, the lack of belief that they have a future and have something viable to look forward to, that they have connection and community, those numbers aren't shocking and I wouldn't be surprised if they are more. They also speak to the work that needs to happen while we are in care, dealing with the trauma, having adequate mental health services, having that sense of connection and not being cut off, as my fellow panellists spoke about, at an arbitrary age.

With youth having more involvement in their care plans and having a say as to when they are ready to age out, go out on their own and be independent, families that don't have care involvement don't turn their kids out at a particular birthday and say, "See you later, it was nice knowing you." It's not surprising that youth are unfortunately and sadly taking their own lives when they feel a lack of hope and connection and don't have viable pathways. Even when they have the skill and the capacity to pursue post-secondary education, the finances are not there. Without hope, what chance are we really giving youth?

Senator Simons: Do you know if there are other provinces that track this data? I'm most familiar with the Alberta data because I fought for years to get it.

deux décès ont été rapportés. En 2021, il y en avait 14. En 2021-2022, il y en avait 22. Depuis quelques années, le total s'est stabilisé à 16 décès par année; et, au cours du présent exercice, du 1^{er} avril au 30 septembre, il y a déjà eu huit décès de jeunes de 18 à 22 ans. Un groupe d'environ 2 000 jeunes reçoivent du soutien transitoire. Je trouve ces chiffres choquants, car les enfants qui sont sortis du système décèdent à un taux plus élevé que les enfants qui sont pris en charge ou qui sont laissés avec des parents qui ont peut-être des antécédents de mauvais traitements.

Je crois que les causes principales de décès en ce moment sont le suicide, l'homicide et la surdose. Ces chiffres mettent en lumière le fait que nous ne parlons pas seulement d'aider les enfants à obtenir une bourse d'études et à trouver un logement. Ce qu'il faut, c'est aider les jeunes à survivre au-delà de leurs 22 ans, et je me demandais si vous trouvez ces chiffres choquants ou s'ils confirment vos propres observations anecdotiques.

Mme Palmer : Cela ne me surprend pas, quand on pense aux expériences qui ont fait que le jeune a été placé et, souvent, aux expériences qu'il vit lorsqu'il est placé et, quand arrive l'anniversaire que la plupart des enfants qui ne sont pas placés attendent avec impatience, pour ce jeune, c'est terrifiant parce que cela signifie qu'il sera laissé à lui-même. Lorsqu'on pense au manque d'espoir de ces jeunes, qui explique aussi leur manque d'intérêt pour l'éducation postsecondaire, le fait qu'ils ne croient pas qu'ils ont un avenir et qu'ils ont un objectif viable et des liens d'appartenance à une communauté, ces chiffres ne sont pas choquants et je ne serais pas surprise si l'on me disait qu'ils sont plus élevés. Ces chiffres témoignent aussi du travail qui doit être fait quand nous sommes placés, quand nous faisons face au traumatisme, de l'importance d'avoir accès à des services de santé mentale adéquats, d'avoir ce sentiment d'appartenance et de ne pas être jetés hors du nid, comme l'ont dit les autres témoins, à un âge arbitraire.

Les jeunes doivent être plus impliqués dans leur plan de prise en charge et doivent avoir leur mot à dire quant au moment où ils se sentent prêts à quitter le foyer d'accueil, à partir seuls et à être indépendants. Les familles qui ne sont pas des familles d'accueil ne prennent pas leur enfant par les épaules, à son anniversaire, en disant : « À plus, je suis content d'avoir fait ta connaissance. » Ce n'est pas surprenant que les jeunes font le choix malheureux et triste de se suicider lorsqu'ils ressentent un manque d'espoir et de liens et qu'ils n'ont pas d'option viable. Même lorsqu'ils ont le talent et la capacité nécessaires pour entreprendre des études postsecondaires, ils n'en ont pas les moyens financiers. S'il n'y a pas d'espoir, quelle chance donnons-nous réellement aux jeunes?

La sénatrice Simons : Savez-vous si d'autres provinces surveillent les données? Je connais mieux les données de l'Alberta parce que je me suis battue pendant des années pour les avoir.

Ms. Palmer: We don't have enough data overall on youth as they age out of care, and that's something the political action committee is really advocating for, and that needs to change. We need to know if what we did while we had youth in our care worked. Is it working? What changes can we make? Without data, without that driving the choices we make, where we position money and how we support youth, we don't know if what we're doing is right and making any difference at all. It is important to start tracking what happens to our youth as they age out and what we can do to improve those outcomes. The only way we can know what to do adequately is by tracking and keeping that data.

Ms. Fallon: I have nothing to add to the important and astute observations that Ms. Palmer made. We have very little data about children and youth served in child protection systems across Canada and almost no data about their trajectories. You're asking about the counterfactual, what would happen if we didn't serve a child who eventually aged out of care. We don't know that. One of the issues for children we bring into care is often their trauma goes unresolved. We may bring a child into care because of their situation, but we don't actively ensure there are services available to address that trauma and to keep addressing that trauma for as long as the child grows into emerging adulthood.

There is a lack of efficacious mental health interventions, developmental interventions, and there are significant access issues. Ms. Palmer really reminded us it's not only that but it's also when people have very important parts of their identity that need to be acknowledged in the way that we serve children, youth and their families. So really nothing to add from the important words that Ms. Palmer shared.

Dr. Vandermorris: I echo the statement that Ms. Palmer said was the foundation of the response. From a scientific perspective, I'll just add that we know, as both Dr. Fallon and Ms. Palmer have alluded to, that exposure to trauma in childhood has profound neurocognitive effects. We know that exposure to cortisol, which is the stress hormone, alters the way that the brain develops, and that stress can be amplified by what is known as minority stress or the experiences of discrimination and violence that are experienced by racialized and other marginalized populations.

We also know that there is the opportunity to intervene, that the adolescent brain is incredibly neuroplastic and that it really is incumbent on all of us to respond and intervene in a way that can reprogram that neurocognitive development in a manner that repositions young people to positive trajectories. This is not set

Mme Palmer : Nous n'avons pas assez de données dans l'ensemble sur les jeunes qui ne sont plus pris en charge, et c'est quelque chose que le comité d'action politique demande, nous devons changer cela. Nous avons besoin de savoir si ce que nous avons fait pendant que le jeune était pris en charge a bien fonctionné. Est-ce que ça fonctionne? Quel changement pouvons-nous apporter? Si nous n'avons pas les données, si nous ne pouvons pas nous fier à des données pour guider nos choix, pour guider l'allocation du financement et pour soutenir les jeunes, nous ne pouvons pas savoir si ce que nous faisons fonctionne et fait une différence. Nous devons commencer à recueillir des données sur ce qui arrive aux jeunes qui quittent les foyers d'accueil et sur la façon dont nous pouvons améliorer les résultats. La seule manière de savoir ce que nous devons faire, c'est de suivre les données et de les conserver.

Mme Fallon : Je n'ai rien à ajouter aux observations judicieuses et importantes de Mme Palmer. Nous avons très peu de données sur les enfants et les jeunes pris en charge par les systèmes de protection de l'enfance du Canada et nous n'avons presque aucune donnée sur leur parcours. Vous posez des questions hypothétiques, que se passerait-il si nous n'offrons pas de service à un enfant qui quitte le foyer d'accueil? Nous ne le savons pas. Souvent, l'un des enjeux en lien avec les enfants qui sont pris en charge est que leurs traumatismes ne sont pas traités. Nous prenons en charge un enfant en raison de sa situation, mais nous ne veillons pas activement à ce qu'il y ait des services pour traiter ces traumatismes et continuer de les traiter tout au long de son adolescence et de son passage à l'âge adulte.

Il manque d'interventions efficaces en matière de santé mentale et de développement, et il y a de graves problèmes d'accessibilité. Mme Palmer nous a rappelé que ce n'est pas seulement cela qui est important, et que nous devons également reconnaître les éléments très importants de l'identité des enfants, des jeunes et de leurs familles que nous aidons. Je n'ai donc rien d'autre à ajouter sur les observations importantes de Mme Palmer.

Dre Vandermorris : Je reviens à ce que Mme Palmer a dit être le fondement de l'intervention. D'un point de vue scientifique, j'ajouterais seulement que nous savons que, comme l'ont dit Mme Fallon et Mme Palmer, l'exposition à un traumatisme pendant l'enfance a des répercussions neurocognitives profondes. Nous savons que l'exposition au cortisol, soit l'hormone du stress, altère le développement du cerveau, et que le stress peut être amplifié par ce que l'on appelle le stress lié au statut de minorité ainsi que par la discrimination et la violence que vivent les populations racisées et les autres populations marginalisées.

Nous savons également qu'il est possible d'intervenir, que le cerveau des adolescents est incroyablement neuroplastique et qu'il est de notre responsabilité commune de répondre et d'intervenir de manière à reprogrammer le développement neurocognitif et à remettre les jeunes sur le droit chemin. Ce

in stone. There is neuroscience that underpins the potential for youth to have positive trajectories regardless of their early experiences, but it does require commitment and responsiveness.

Models like a readiness approach to transition is a trauma-informed approach because it centres that notion of choice and control, which are two of the tenets of trauma-informed practice. It's not simply that it feels good, but it actually is grounded in an evidence-based [technical difficulties] the interpersonal modalities that we know allow individuals to have restructuring of their emotional responses and their understanding of how they can interact in a positive way and have safe, protective and positive trajectories.

The key is the perspective of the experience of being in care, but it can be connected to the science. I want to just echo that point.

[Translation]

Senator Gerba: I thank the witnesses for being here. Your presentations made it clear that it's very important to consider intersectionality when young people come out of the foster system.

Ms. Palmer, like my colleague, Senator Simons, I recognize the courage and determination that led to the success you've achieved so far, especially in your studies.

According to a study by the Institut national de la recherche scientifique that was released this year, young people who have left the care of Quebec's Director of Youth Protection are two and a half times less likely to obtain a high school diploma. Are the proportions in your provinces similar?

[English]

Dr. Vandermorris: I'm happy to pose the question to Ms. Palmer, if that's helpful. I believe the question is about a study that was produced in Quebec that showed that youth aging out of care were 2.5 times less likely to get a high school diploma, and the question is whether this data were replicated in the regions that you worked.

Ms. Palmer: Yes, it is. Only 8% of youth from care graduate from high school and go on to post-secondary, and those percentages are not new. That has remained steady for at least the past 40 years.

n'est pas coulé dans le béton. Des données de la neuroscience indiquent que les jeunes peuvent avoir un parcours de vie positif, peu importe ce qu'ils ont vécu pendant l'enfance, mais nous devons pour cela être engagés et réactifs.

Des modèles comme l'approche de l'état de préparation à la transition, une approche tenant compte des traumatismes, sont axés sur la notion de choix et de contrôle, qui sont deux des principes de la pratique tenant compte des traumatismes. Elle ne fait pas simplement du bien, elle est fondée sur des données probantes [difficultés techniques] les modalités interpersonnelles qui permettent aux personnes de restructurer leurs réactions émotionnelles et d'apprendre à voir des interactions positives afin de s'engager dans un parcours de vie sécuritaire, protégé et positif.

La clé est la perspective de ceux qui sont pris en charge, mais cela peut également être relié à la science. Je souhaite simplement répéter cet argument.

[Français]

La sénatrice Gerba : Merci à nos témoins d'être ici aujourd'hui. En écoutant vos présentations, on se rend compte à quel point c'est important de prendre en charge la question de l'intersectionnalité chez les jeunes qui sortent du système d'accueil.

Madame Palmer, moi aussi je dois faire écho à ce qu'a dit ma collègue la sénatrice Simons par rapport à votre courage et à votre détermination qui vous ont menée vers votre succès aujourd'hui, notamment en ce qui concerne vos études.

Selon une étude réalisée par l'Institut national de la recherche scientifique dont les conclusions ont été présentées cette année, les jeunes issus des directions de la protection de la jeunesse au Québec sont deux fois et demi moins nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires. Est-ce que ces proportions se reflètent dans vos provinces respectives?

[Traduction]

Dre Vandermorris : J'aimerais bien poser la question à Mme Palmer, si c'était utile. Je crois que cela concerne une étude faite au Québec qui montrait que les jeunes qui quittent les foyers d'accueil sont deux fois et demi moins nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires, et la question était de savoir si ces données étaient les mêmes dans les régions dans lesquelles vous avez travaillé.

Mme Palmer : Oui. Seulement 8 % des jeunes des foyers d'accueil obtiennent leur diplôme d'études secondaires et entreprennent des études postsecondaires, et ces chiffres ne datent pas d'hier. Ils sont restés les mêmes depuis au moins les 40 dernières années.

That's why the political action committee is so concerned with youth receiving their education. We don't focus on graduating from high school because there's always opportunity to apply to post-secondary as a mature student. We do focus on higher education and specialized skills because that is what will level the playing field for youth; that is what will lead to youth getting higher-paying jobs and better life outcomes. We really focus on the post-secondary and higher education rather than focus on obtaining high school diplomas. We also know, as my fellow panellists explained in their presentation, that the milestones for youth from care are often delayed, and that's why we also have no age restrictions on the tuition-free spots that we negotiate with post-secondary education because those milestones are often later. We have former youth from care — we even have seniors — who are taking advantage and getting their post-secondary education.

Those numbers are across the board, and they're not limited only to Canada. They're worldwide in child protection systems all over the globe.

Senator Gerba: Thank you so much. What recommendation do you have for the federal government?

Ms. Palmer: I would like the federal government to support organizations like ours who are ensuring that youth from care have no financial barriers to accessing higher education. That is an absolute levelling of the playing field, as well as providing wraparound supports, because as my colleagues stated, there are other detriments. There are mental health issues, precarious housing and food insecurity. Many of our youth from care are being trafficked directly into trafficking and being involved disproportionately in the justice system.

Our youth need wraparound supports. They need to be filled with hope of a brighter future. They need to be supported financially past the age of 18, and they need to be given hope and knowledge that they can succeed and can have bright futures, so that they will not be taking their own lives out of despair, stigmatization and a lack of belief that their life can be any better than how it started. That has to change.

Senator Gerba: Thank you.

Senator Ataullahjan: Thank you for appearing before us today. I came in midway, so if somebody has already asked this question, I apologize.

Are there any initiatives that you have seen that bring you hope that you're happy about? Is there anything that you're seeing in any of the provinces for youth aging out of care?

C'est pourquoi le comité de l'action politique se préoccupe autant de l'éducation des jeunes. Nous ne visons pas l'obtention du diplôme d'études secondaires, car il est possible de s'inscrire à des études postsecondaires en tant qu'étudiant adulte. Nous nous concentrons sur les études supérieures et les compétences spécialisées, parce que c'est ce qui va égaliser les chances des jeunes; c'est ce qui va permettre aux jeunes de décrocher des emplois payants et d'avoir une vie meilleure. Nous nous concentrons sur les études postsecondaires et les études supérieures, plutôt que sur le diplôme d'études secondaires. Nous savons également, comme les autres témoins l'on expliqué dans leurs déclarations liminaires, que l'atteinte des jalons, pour les jeunes des foyers d'accueil, est souvent retardée, et c'est pourquoi il n'y a pas de limite d'âge pour les places gratuites que nous négocions avec les établissements d'enseignement postsecondaire, parce que ces jalons sont souvent atteints plus tard. Il y a d'anciens jeunes des foyers d'accueil — il y a même des aînés — qui en tirent profit et qui poursuivent des études postsecondaires.

Ces chiffres sont répandus, ils ne sont pas seulement limités au Canada. Ce sont les chiffres des systèmes de protection de l'enfance de toute la planète.

La sénatrice Gerba : Merci beaucoup. Que recommanderiez-vous au gouvernement fédéral?

Mme Palmer : J'aimerais que le gouvernement fédéral soutienne les organismes comme le nôtre, qui s'assurent que les jeunes des foyers d'accueil n'ont pas des problèmes financiers les empêchant d'accéder aux études supérieures. Cela permet de donner à tous des chances égales et de fournir un soutien global, parce que, comme l'ont dit mes collègues, il y a d'autres désavantages. Il y a les problèmes de santé, les logements précaires et l'insécurité alimentaire. Nombre de nos jeunes qui ont été déjà été placés sont directement victimes de la traite de personnes et se retrouvent de manière disproportionnée dans le système judiciaire.

Nos jeunes ont besoin d'un soutien global. Ils doivent croire en un avenir meilleur. Ils doivent recevoir du soutien financier après l'âge de 18 ans, et nous devons leur donner espoir et leur faire savoir qu'ils peuvent réussir et qu'un avenir radieux les attend, pour éviter qu'ils se suicident en raison de leur désespoir, de la stigmatisation qu'ils vivent et de leur croyance que leur vie ne peut pas s'améliorer. Cela doit changer.

La sénatrice Gerba : Merci.

La sénatrice Ataullahjan : Merci de comparaître devant nous aujourd'hui. Je suis arrivée à la moitié de la séance, donc, si quelqu'un a déjà répondu à ma question, je m'en excuse.

Avez-vous vu des initiatives qui vous redonnent espoir, en lesquelles vous avez confiance? Voyez-vous, dans les autres provinces, des choses qui sont faites pour les jeunes qui quittent les foyers d'accueil?

Ms. Fallon: I'll just level set by saying there is a dearth of research about what works for youth aging out of care.

That said, our young people and adults who have been in care and age out of care are telling us what they need. They need the health, social service and educational sectors to work together. They need programs that affirm and acknowledge their identity. They need adult-positive relationships in their lives for well past the age when the system no longer takes an active role. But we need to make sure that they have those kinds of lifelong supports and communities.

My colleague Dr. Nico Trocmé at McGill always poses this question: If we've done a good job with a young person who has aged out of care, then they will know where they will be spending their holidays, whatever holiday they celebrate, in 10 years' time. I think that is such an important observation. That is the kind of connectivity, scaffolding, supports, that — there are promising practices, but the challenge for us as Canadian citizens is that it's not consistent. It behooves us to ensure the equity piece that all youth and all young people who age out of care have access to those kinds of programs and approaches.

Senator Ataullahjan: Thank you.

The Deputy Chair: I have a couple of questions as well. First of all, Dr. Fallon and Dr. Vandermorris, I noticed on your submission that you had some recommendations and I wondered if you would like to share those to put them on the record.

Dr. Vandermorris: Thank you for the opportunity to put these forward. I'll perhaps take up where Dr. Fallon left off. There is a need for more data and research, particularly longitudinal studies, to better understand the specific needs of youth leaving care, the types of interventions and policies that lead to more successful outcomes and a recognition of factors that may be relevant to certain subpopulations or communities so that no child is left behind as we move forward in trying to promote more positive transitions out of care for all youth.

There is also a need for policies and programs that are comprehensive, cross-sectoral, integrated and that don't demand youth seek support from services for each of their individual needs from a different delivery point in the absence of recognition of the youth as a whole, holistic individual with the needs that intersect and influence each other. Programs that address mental health, health, education, housing and social connectedness in a way that is integrated and responsive to the individual is needed.

Mme Fallon : Je vais dire comme tout le monde qu'il manque énormément de recherches sur ce qui fonctionne pour les jeunes qui quittent les foyers d'accueil.

Cela étant dit, nos jeunes et nos adultes qui ont été placés et qui ne sont plus pris en charge nous font part de leurs besoins. Ils ont besoin que les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation collaborent. Ils ont besoin de programmes qui affirment et reconnaissent leur identité. Ils ont besoin de relations positives avec des adultes bien après qu'ils ont atteint l'âge où le système ne joue plus un rôle actif. Mais nous devons nous assurer qu'ils bénéficient d'un soutien à vie et qu'ils font partie d'une communauté.

Mon collègue, Nico Trocmé, à McGill, pose toujours la question suivante : Si nous avons fait du bon travail avec une personne qui n'est plus prise en charge, eh bien, elle saura déjà ce qu'elle fera de ses congés, peu importe la fête qu'elle célèbre, dans dix ans. Je crois que c'est une observation très importante. C'est le genre de connexion, d'échafaudage, de soutien, qui... Il y a des pratiques prometteuses, mais le défi pour nous, en tant que citoyens canadiens, c'est qu'elles ne sont pas constantes. Nous avons le devoir de nous assurer que tous les jeunes et tous les jeunes qui ne sont plus pris en charge ont équitablement accès à ces genres de programmes et approches.

La sénatrice Ataullahjan : Merci.

La vice-présidente : J'ai moi aussi deux ou trois questions à poser. Premièrement, madame Fallon et docteur Vandermorris, j'ai remarqué que vous avez fait des recommandations, dans vos exposés, et je me demandais si vous aimiez les communiquer pour qu'elles figurent au compte rendu.

Dre Vandermorris : Je vous remercie de me donner l'occasion de les communiquer. Je vais reprendre là où s'est arrêtée Mme Fallon. Nous avons besoin de plus de données et de recherches, en particulier de plus d'études longitudinales, afin de mieux comprendre les besoins précis des jeunes qui quittent les foyers d'accueil, les types d'interventions et de politiques qui mènent à de meilleurs résultats et de reconnaître les facteurs qui pourraient être pertinents pour certaines sous-populations ou communautés, de façon qu'aucun enfant ne soit oublié, alors que nous travaillons pour promouvoir une transition plus positive pour tous les jeunes qui quittent les foyers.

Nous avons également besoin de politiques et de programmes complets, intersectoriels et intégrés, qui n'obligent pas les jeunes à solliciter du soutien auprès de différents services pour chacun de leurs besoins individuels en raison de la non-reconnaissance des jeunes en tant qu'individus complets et holistiques ayant des besoins qui se recoupent et s'influencent l'un l'autre. Nous avons besoin de programmes qui traitent de la santé mentale, de la santé, de l'éducation, du logement et de la connexion sociale qui soient intégrés et adaptés à la personne.

I think the last thing I will say before I turn it over to Dr. Fallon is you've heard allusion to the need for national standards or national framework. I'm reminded as an adolescent medicine paediatrician of Canada's youth policy, its grounding and the rights of youth to be heard, respected and have equal access to opportunities and supports and the impact of that articulation of youth and their rights as a guiding principle and a starting point for accountability, reflection and action toward a consistent approach that is equitable across regions, populations and needs.

The Deputy Chair: Thank you.

Anything to add, Dr. Fallon?

Ms. Fallon: I will just add one of the more helpful things we say as social workers is to start where the client is at. I think our recommendation that policies and programs be flexible enough to start where a young person is and get them where they identify they would like to go is really the basic tenet of any successful program.

The Deputy Chair: My last question — and this will be the last question for this panel because we're about out of time — is for you, Ms. Palmer. Full disclosure, I'm actually a social worker, moonlighting as a senator. This study is partly inspired by a client that I had very early in my career, an 18-year-old who was admitted to a mental health in-patient unit when she turned 18 as she was told she was no longer eligible to live in the foster home where she had lived in for 15 years.

I believe, Ms. Palmer, that many people will be inspired by your resilience. I'm wondering if there are lessons from your resilience that would be helpful to many who are not so resilient?

Ms. Palmer: I so appreciate your question and this is something I've been asked over the years: How did you? I'm also a professional speaker and my answer I always say is that I am the product of many programs, services and individual people who left their fingerprints on my spirit, and that also speaks to what we talked about here — about the need for connection, about the need to incentivize youth from care to uptake into their development, into higher education.

I had different people over the years — I lived in a variety of foster homes and group homes — so whether it was one foster parent, a staff at the group home, another girl that I met or a teacher one year in school who saw past my hardness, my anger, my behaviours that I exhibited and saw potential in me and encouraged that, who spoke a word of kindness, who smiled, who opened the door that I couldn't get open, that showed me

Une dernière chose avant de céder la parole à Mme Fallon; vous avez entendu parler du besoin de normes nationales ou d'un cadre national. En tant que médecin des adolescents et pédiatre, j'ai en tête la politique canadienne visant les jeunes, ses fondements et les droits des jeunes d'être écoutés, d'être respectés et d'avoir les mêmes chances et le même soutien. Prendre en compte les jeunes et leurs droits, c'est un principe directeur et un point de départ pour la reddition de compte, la réflexion et les mesures à prendre pour avoir une approche uniforme qui sert équitablement toutes les régions, toutes les populations et tous les besoins.

La vice-présidente : Merci.

Madame Fallon, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Mme Fallon : Je vais simplement ajouter que l'une des choses les plus utiles que nous disons, en tant que travailleurs sociaux, est que l'état du client devrait être notre point de départ. Je crois que le fondement de tout programme réussi est lié à la recommandation que nous avons faite : que les politiques et les programmes offrent suffisamment de flexibilité pour que l'on puisse rejoindre le jeune là où il est dans son parcours et l'aider à arriver là où il dit vouloir aller.

La vice-présidente : Ma dernière question — et ce sera la dernière question pour ces témoins, parce que le temps est presque écoulé — est pour vous, madame Palmer. En toute transparence, je suis une travailleuse sociale qui a enfilé les habits de sénatrice. L'étude est en partie inspirée par une cliente que j'ai eue très tôt dans ma carrière, une jeune femme de 18 ans qui a été admise dans une unité de soins de santé mentale lorsqu'elle a eu 18 ans et qu'on lui a dit qu'elle ne pouvait plus vivre dans la famille d'accueil où elle avait vécu pendant 15 ans.

Je crois, madame Palmer, que de nombreuses personnes puissent tirer de l'inspiration dans votre résilience. Je me demandais si vous avez tiré des leçons de votre résilience qui pourraient aider les nombreuses personnes qui sont moins résilientes?

Mme Palmer : Je vous remercie de la question, c'est quelque chose qu'on m'a souvent demandé au fil des années : Comment avez-vous fait? Je suis également une conférencière professionnelle, et ma réponse est toujours que je suis le produit des nombreux programmes et services et des nombreuses personnes qui ont touché mon âme, et cela a également un lien avec ce dont nous discutons ici, le besoin de connexion, le besoin d'encourager les jeunes des foyers d'accueil à s'améliorer et à aspirer à l'éducation supérieure.

Differentes personnes au fil des années — j'ai vécu dans toutes sortes de familles d'accueil et de foyers de groupe —, donc, que ce soit un parent de famille d'accueil, un employé du foyer de groupe, une fille que j'ai rencontrée ou un professeur, pendant une année scolaire, qui ont vu au-delà de ma rudesse, de ma colère, de mes comportements et qui ont reconnu mon potentiel et m'ont encouragée, m'ont parlé avec gentillesse,

how to navigate a barrier that I was facing, who invited me to dinner once I had aged out and had nowhere to go. I had a staff Salma Clark who kept in touch with me, broke the rules. Once she found out that I spent that first Christmas alone, it never happened again. Every Easter, every Thanksgiving, every Christmas, I was at her house. When she didn't hear from me, she would call me. What's going on? How are you doing? Giving me encouragement, different professors.

I struggled, as I said, a lot. I don't want to see youth from care continuing to struggle in ways they need not. We need to wrap them with care, with financial assistance, with housing. These youth are in the circumstance they are for no fault of their own, there is no doing of their own, and yet receive so much stigma and negativity from society.

When I say I am the result of other people's goodness, of programs that I was able to connect to, to services that helped me, that is the truth. I can't name just one person — there were dozens — but that is what youth need on a consistent basis, as my co-panelists shared. We need to have data. We need to track so that we can better provide for what youth need. We need to provide avenues for youth from care to share their experiences, what they went through, what they would have needed and make sure youth aging out of care have all their IDs, that they're armed with things they need to succeed with knowledge about how to navigate the housing structure. What do you do when things go wrong? Who can you turn to? Have communal places where they can congregate, speak to one another, support one another and be supported. They need a community. They need to not be alone, not to be left alone and they need to be supported financially. Absolutely.

m'ont souri, m'ont ouvert des portes que je ne pouvais pas ouvrir moi-même, m'ont montré à naviguer entre les obstacles qui se dressaient devant moi, m'ont invitée à venir souper, une fois que j'avais dépassé l'âge d'être prise en charge et que je n'avais nulle part où aller. Une employée, Salma Clark, a violé les règlements et est restée en contact avec moi. Lorsqu'elle a appris que j'ai passé ce premier Noël seule, cela ne s'est plus jamais reproduit. J'étais invitée chez elle à Pâques, à l'Action de grâce et à Noël. Lorsqu'elle n'avait pas de nouvelles, elle m'appelait. Qu'est-ce qui se passe? Comment vas-tu? Je recevais des encouragements de différents professeurs.

Comme je l'ai dit, j'ai eu beaucoup de difficultés. Je ne veux pas que les jeunes du système continuent de faire face à des difficultés qui n'ont pas lieu d'être. Nous devons leur offrir des services, de l'aide financière et un logement. Ces jeunes sont dans cette situation bien malgré eux, sans avoir rien fait, et pourtant la société les stigmatise énormément et a une mauvaise impression d'eux.

Quand j'ai dit que je suis le résultat de la bonté des gens, des programmes que j'ai pu utiliser, des services qui m'ont aidée, c'est la vérité. Je ne peux pas nommer une seule personne — il y en avait des douzaines —, mais c'est ce dont les jeunes ont besoin, de manière constante, comme l'ont dit les deux autres témoins. Nous avons besoin de données. Nous avons besoin de faire un suivi pour nous assurer de mieux répondre aux besoins des jeunes. Nous devons donner aux jeunes des foyers d'accueil un lieu où ils peuvent parler de leurs expériences, parler de ce qui leur est arrivé, nommer leurs besoins, et nous devons nous assurer que les jeunes qui quittent les foyers ont leurs pièces d'identité, sont suffisamment outillés et informés pour être capables de s'orienter dans la structure d'hébergement. Que font-ils lorsque les choses vont mal? Vers qui peuvent-ils se tourner? Il doit y avoir des espaces communautaires où ils peuvent se rassembler, discuter, s'entraider et obtenir du soutien. Ils ont besoin d'une communauté. Ils ne doivent pas être seuls, ils ne doivent pas être laissés à eux-mêmes et ils doivent avoir du soutien financier. C'est tout à fait ça.

The Deputy Chair: Thank you so much.

Ms. Palmer: Thank you.

The Deputy Chair: I would like to sincerely thank our three witnesses this evening. Thank you for agreeing to participate in this very important study. Your assistance — bringing your voices, giving voice to the voiceless here this evening — is greatly appreciated. Thank you.

Salma Ataullahjan (*Chair*) in the chair.

The Chair: I shall now introduce our second panel. Our witnesses have been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from the witnesses and then turn to questions from the senators.

La vice-présidente : Merci beaucoup.

Mme Palmer : Je vous remercie

La vice-présidente : Je tiens à remercier sincèrement nos trois témoins de ce soir. Je vous remercie d'avoir bien voulu participer à cette étude extrêmement importante. Votre aide — le fait que vous vous exprimez, que vous êtes la voix de ceux qui n'ont pas de voix, ce soir — est grandement appréciée. Merci.

Salma Ataullahjan (*la présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente : Je vais maintenant présenter notre deuxième groupe de témoins. Nous leur avons demandé de présenter une déclaration préliminaire de cinq minutes. Nous allons les écouter, puis nous passerons aux questions des sénateurs.

With us via video conference, please welcome Ashley Bach, First Nations Former Youth in Care and Advocate, National Council of Youth in Care Advocates. Also with us via video conference, please welcome Jessica Knutson, Leader, Clinical Education and Special Projects, Indigenous Health, BC Children's and Women's Hospital, Provincial Health Services Authority, British Columbia.

I will now invite Ms. Bach to make her presentation, followed by Ms. Knutson.

Ashley Bach, First Nations Former Youth in Care & Advocate, National Council of Youth in Care Advocates: [Indigenous language spoken.]

Good evening, senators. My name is Ashley Bach. I'm Eagle Clan, and I'm from the Mishkeegogamang First Nation. I currently live in Thunder Bay on Fort William First Nation's traditional territory, and I'm a 2L at the Bora Laskin Faculty of Law as well as a lived experience member of the National Council of Youth in Care Advocates.

I didn't grow up in my community because I was placed in foster care and then adopted out when I was 5. I've lived all over, including in Ottawa, during the COVID lockdowns. That first summer of COVID, while downtown Ottawa was still mostly closed, I met a young Indigenous person who was sitting on the ground outside of the Ottawa Public Library. There had just been an incredible downpour, and she was wearing a neon shirt without a sweater. Her backpack and reusable grocery bags full of things were spread out around her, and she was crying and didn't look okay.

This young person was from a remote First Nation community in northern Ontario. She had been in a group home in Ottawa over 1,000 kilometres away from her home community but had recently had her birthday and reached the age of majority, aging out of care. Since then, she'd stayed in different shelters but didn't feel safe. She couldn't go back to her home community, and she didn't want to live anymore. That day, she tried to end her life. On that day in 2020, there was nothing I could do to support her. There weren't dedicated supports for First Nations youth leaving care, and I felt so helpless as she took other steps to harm herself.

A year and a half later, the national council released their report on *Equitable Standards for Transitions to Adulthood for Youth in Care*, which I was privileged to be involved in. The goals of the equitable standards are to ensure that youth in care are afforded equitable supports and conditions for success so

Nous accueillons, par vidéoconférence, Mme Ashley Bach, ancienne jeune des Premières Nations prise en charge et défenseure des droits, du Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge. Nous accueillons également par vidéoconférence Mme Jessica Knutson, leader de la formation clinique et des projets spéciaux, Hôpital pour enfants et femmes de Santé autochtone de la Colombie-Britannique, Provincial Health Services Authority, Colombie-Britannique.

J'invite maintenant Mme Bach à présenter sa déclaration, puis ce sera au tour de Mme Knutson.

Ashley Bach, ancienne jeune des Premières Nations prise en charge et défenseure des droits, Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge : [Mots prononcés dans une langue autochtone]

Bonsoir à tous. Je m'appelle Ashley Bach. J'appartiens au clan de l'Aigle et je fais partie de la Première Nation de Mishkeegogamang. Je vis présentement à Thunder Bay, un territoire traditionnel de la Première Nation de Fort William. Je suis une étudiante de niveau 2L à la faculté de droit de Bora Laskin, et je suis également membre du Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge, une expérience que j'ai vécue.

Je n'ai pas grandi dans ma communauté, parce que j'ai été placée en famille d'accueil, puis adoptée lorsque j'avais cinq ans. J'ai vécu un peu partout, y compris à Ottawa, pendant les confinements de la COVID. Le premier été de la COVID, alors que le centre-ville d'Ottawa était encore majoritairement fermé, j'ai rencontré une jeune autochtone qui était assise à terre, à l'extérieur de la bibliothèque publique d'Ottawa. Il venait tout juste de tomber une pluie diluvienne, et elle portait un chemisier de couleur vive, mais n'avait pas de chandail. Elle avait déposé son sac à dos et son sac d'épicerie réutilisable, pleins à craquer, et elle pleurait et n'avait pas l'air de bien aller.

Elle venait d'une communauté des Premières Nations éloignée, dans le Nord de l'Ontario. Elle avait été placée dans un foyer de groupe à Ottawa, à plus de 1 000 kilomètres de sa communauté natale, mais elle avait récemment atteint la majorité et ne pouvait plus être prise en charge. Depuis ce temps, elle avait habité dans différents refuges, mais elle ne se sentait pas en sécurité. Elle ne pouvait pas retourner dans sa communauté natale, et elle ne voulait plus vivre. Ce jour-là, elle avait essayé de se suicider. Ce jour-là, en 2020, je ne pouvais rien faire pour l'aider. Il n'y avait pas de soutien pour les jeunes des Premières Nations qui n'étaient plus pris en charge, et je me suis sentie extrêmement impuissante alors qu'elle s'infligeait elle-même encore plus de mal.

Un an et demi plus tard, le Conseil national a publié un rapport, intitulé *Les normes équitables des transitions vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge*, auquel j'ai eu le privilège de participer. Les normes équitables visent à ce que les jeunes pris en charge bénéficient d'un soutien et de conditions de

they may thrive and not only struggle to survive. Further, the *Equitable Standards* report states that youth in care can no longer wait and can no longer be left behind — they need comprehensive and holistic supports now.

I shared similar thoughts with the Assembly of First Nations, or AFN, chiefs the other week because when youth in care are made to wait, they get left behind, they grow up in the system and their childhoods are lost. This is especially pertinent as we try to break the cycle of intergenerational trauma for Indigenous peoples.

At about the same time as the *Equitable Standards* report was released, Indigenous Services Canada, or ISC, announced their post-majority support services program. This program resulted from a consent order from 2022 CHRT 8, and Canada was to provide funding for the program until March 31, 2023, under that order.

The post-majority support services program aims to support the safety and well-being of First Nations youth and young adults in a way that is culturally appropriate, in their self-identified best interest and provided on the basis of substantive equality. Some of the supports under that include housing, food, financial security, mental health and addiction supports and healthy relationship supports. These are provided to youth under the age of 26 who have been in care in the First Nations Child and Family Services Program and who are ordinarily resident on reserve or in the Yukon.

This program is important because youth are aging out of care without enough supports, and they often don't have great outcomes. Plus, First Nations youth face additional barriers to well-being and success on top of that.

But the post-majority support services program doesn't have guaranteed funding under the consent order. Instead, after March 31, 2023, the post-majority support services program was intended to be funded by reforming the First Nations Child and Family Services Program. Unfortunately, that program has not been reformed yet, and a proposed final settlement agreement for it was not ratified by the AFN chiefs. To my understanding, ISC is still funding the post-majority support services program. However, there is no certainty that the program will continue in the next fiscal year or if the government changes. This means there could be a gap in or end to the provision of these services.

réussite équitables, afin qu'ils puissent s'épanouir et non uniquement lutter pour survivre. De plus, le rapport des *Normes équitables* indique que les jeunes pris en charge ne peuvent plus attendre et ne doivent plus être laissés pour compte; ils ont besoin de mesures de soutien complètes et holistiques dès maintenant.

J'ai exprimé des opinions semblables, la semaine dernière, devant les chefs de l'Assemblée des Premières Nations, parce que, lorsque les jeunes pris en charge doivent attendre, ils sont laissés pour compte, ils grandissent en famille d'accueil et leur enfance est perdue. C'est particulièrement pertinent alors que nous essayons de briser le cycle des traumatismes intergénérationnels des peuples autochtones.

Au même moment où le rapport des *Normes équitables* a été publié, Services aux Autochtones Canada a annoncé son programme de services de soutien post-majorité. Le programme a été créé après qu'une ordonnance sur consentement, 2022 TCDP 8, oblige le Canada à financer le programme jusqu'au 31 mars 2023.

L'objectif du programme de services de soutien post-majorité consiste à valoriser la sécurité et le bien-être des jeunes et des jeunes adultes des Premières Nations dans le cadre d'une approche qui est adaptée à leur culture, axée sur leur intérêt supérieur et fourni dans un objectif d'égalité réelle. Les mesures de soutien pourraient comprendre de l'aide pour répondre aux besoins en matière de logement, d'alimentation, de sécurité financière, de santé mentale, de lutte contre la toxicomanie et de relations saines. Ces services sont offerts aux jeunes de moins de 26 ans qui étaient pris en charge par le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et qui résident habituellement dans une réserve ou au Yukon.

Ce programme est important parce que les jeunes n'ont pas suffisamment de soutien lorsqu'ils quittent leur foyer et n'ont souvent pas une trajectoire de vie positive. Les jeunes des Premières Nations peuvent également faire face à des obstacles supplémentaires à leur bien-être et à leur succès, en plus de tout ça.

Cependant, l'ordonnance sur consentement ne prévoit pas de financement garanti pour le programme de services de soutien post-majorité. Au contraire, après le 31 mars 2023, le programme de services de soutien post-majorité devait être financé grâce à une réforme du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Malheureusement, le programme n'a pas encore été réformé, et l'accord de règlement final proposé n'a pas été ratifié par les chefs de l'Assemblée des Premières Nations. Si j'ai bien compris, Services aux Autochtones Canada finance encore le programme de services post-majorité. Toutefois, rien ne garantit que le programme sera maintenu au cours du prochain exercice ou si le gouvernement change. Cela pourrait se traduire par des lacunes dans l'offre des services ou par la fin des services.

When I think of these services ending, I think of that First Nation youth I met sitting outside the Ottawa Public Library. I wonder if she would have been in a different, safer and healthier place if she had aged out of care when the post-majority support services program was available. I wonder if she is still alive right now.

I hope there will be a future where youth in care don't see their birthday as the end of supports and services and don't feel like their only option is to end their life. I hope that there is a future where youth in and from care are safe and supported to not just survive but also to thrive.

With that being said, I wanted to highlight three calls to action. My first call to action is to establish and implement the equitable standards nationally and make this hope for the future reality. My second call to action is supporting Canada to enact federal legislation for youth leaving care, including recognizing the human rights of all youth in and from care and rights that are specific for Indigenous youth in and from care, too. Finally, my third call to action is protecting and enhancing ISC's post-majority support services program for First Nations youth leaving care, including ensuring sustainable and long-term funding that provides certainty to youth who are leaving the system.

Meegwetch. Thank you for inviting me to appear. I welcome any questions you may have.

Jessica Knutson, Leader —Clinical Education & Special Projects, Indigenous Health, BC Children's & Women's Hospital, Provincial Health Services Authority, British Columbia, as an individual: [*Indigenous language spoken.*]

Thank you for inviting me to be here and speak with you today. I am calling in from the unceded, ancestral territory of the Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh nations. I come to you as a mixed-ancestry Cree woman and a person with lived experience in the child welfare system. What I am going to share with you over the next hour comes from knowledge I have gathered through my own lived experience, education and work experience in child welfare, including the wisdom and teachings shared with me by Indigenous youth from care, elders and knowledge keepers.

Lorsque je pense à la fin de ces services, je pense à la jeune des Premières Nations que j'ai rencontrée, qui était assise à l'extérieur de la bibliothèque publique d'Ottawa. Je me demande si sa situation serait différente, plus sécuritaire et plus saine, si le programme des services de soutien post-majorité avait été offert au moment où elle a quitté son foyer. Je me demande si elle est encore en vie.

J'espère qu'il existe un avenir dans lequel les jeunes des foyers d'accueil ne verront pas leur anniversaire comme annonçant la fin des soutiens et des services et n'auront pas l'impression que leur seule option est de se suicider. J'espère qu'il existe un avenir où les jeunes en foyers d'accueil ou qui quittent leur foyer seront en sécurité et bénéficieront d'un soutien qui ne leur permet pas seulement de survivre, mais aussi de s'épanouir.

Ceci dit, je souhaite faire trois appels à l'action. Mon premier appel à l'action est de mettre en place et de mettre en œuvre des normes équitables à l'échelle nationale et de concrétiser cet espoir pour l'avenir. Mon deuxième appel à l'action est d'aider le Canada à adopter une loi fédérale visant les jeunes qui ne sont plus pris en charge, reconnaissant également les droits humains de tous les jeunes pris en charge et qui ont déjà été pris en charge et ceux des jeunes Autochtones pris en charge et qui ont déjà été pris en charge. Pour finir, mon troisième appel à l'action est de protéger et d'améliorer le programme de services de soutien post-majorité de Services aux Autochtones Canada pour les jeunes Autochtones qui ne sont plus pris en charge, y compris en assurant un financement durable et à long terme qui offrira une certitude aux jeunes qui ne sont plus pris en charge par le système.

Meegwetch. Merci de m'avoir invitée à comparaître devant vous. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Jessica Knutson, leader de la formation clinique et des projets spéciaux, Hôpital pour enfants et femmes de Santé autochtone de la Colombie-Britannique, Provincial Health Services Authority, Colombie-Britannique : [*Mots prononcés dans une langue autochtone*]

Je vous remercie de m'avoir invitée à discuter avec vous aujourd'hui. Je vous appelle du territoire ancestral non cédé de la Première Nation Musqueam, de la Nation des Squamish et de la Nation Tsleil-Waututh. Je me présente devant vous en tant que femme d'origine mixte et en tant que personne qui a vécu l'expérience des foyers d'accueil. Ce dont je vais vous parler dans la prochaine heure vient du savoir que j'ai amassé par l'entremise de ma propre expérience vécue, de ma formation et de mon expérience professionnelle dans les services de protection de l'enfance, y compris la sagesse et les enseignements que m'ont transmis les jeunes Autochtones pris en charge, les aînés et les gardiens du savoir.

I also have the privilege of being a member of the National Council of Youth in Care Advocates, and I have worked alongside incredible youth from care and allies across the country in developing the equitable standards framework mentioned in last week's session by Melanie Doucet.

What I want to centre in our discussion together today is that when we speak to matters of child welfare, Indigenous peoples need to be more fulsomely engaged and included in these discussions and not only as single statistics or footnotes. Many of us may know or have heard about the overrepresentation of Indigenous children and youth in care. Indigenous children are nearly 20 times more likely to come into care than non-Indigenous children. Statistics Canada's census from 2021 shows that Indigenous children make up less than 10% of the child population in this country, but over 50% of children in the child welfare system.

To speak about the experiences of aging out and what is needed to support young people and having meaningful transitions from adolescence into adulthood, we have to zoom out. We need to be grounded in the truth and the reality of how the current form of child welfare came to be, and what has and continues to contribute to the dramatic overrepresentation of Indigenous children in this system.

The current iteration of child welfare comes from and is cemented in the colonial, patriarchal and White supremacist ideologies and actions and the attempted genocide of Indigenous people in this country. In addition to knowing and understanding this country's colonial history and the ongoing impacts of social work and child welfare on Indigenous peoples and communities, it is also important to have knowledge and understanding of Indigenous-led policies, reports and legislation, to have knowledge of the past, of present circumstances and how Indigenous communities want to move forward in the future, including the specific Calls to Action, Calls for Justice and to accountability for the federal government.

Some of the reports to guide us on this journey, many of which are grounded in the sacred stories of Indigenous peoples, include the Royal Commission on Aboriginal Peoples, which was published in 1996, and includes an Indigenous youth voice on concerns and their vision for the future; the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, which came out in 2007, but didn't come into Royal Assent in Canada until 2021, and reinforces the obligation to improve well-being of Indigenous peoples; the United Nations Convention on the Rights of the Child, which was signed by Canada in 1991, with the first basic principle in this convention being non-discrimination, and what we have heard in the sessions from other witnesses is that youth in care, particularly Indigenous

J'ai également le privilège d'être membre du Conseil national de défense des jeunes pris en charge, et j'ai également collaboré avec d'incroyables jeunes pris en charge et des alliés de tout le pays pour élaborer le cadre des normes équitables que Mme Doucet a mentionné pendant la séance de la semaine dernière.

Ce que je veux souligner, dans la discussion d'aujourd'hui, c'est que, lorsque nous parlons des familles d'accueil, il faut pleinement impliquer et inclure les Autochtones dans la discussion et pas seulement en tant que statistique ou note de bas de page. Nombre d'entre nous avons entendu parler de la surreprésentation des enfants et des jeunes Autochtones pris en charge. Les enfants autochtones sont près de 20 fois plus susceptibles d'être pris en charge que les enfants allochtones. Le recensement de 2021 de Statistique Canada montre que les enfants autochtones représentent moins de 10 % de la population mineure du Canada, mais plus de 50 % des enfants placés en foyers d'accueil.

Pour parler des expériences des jeunes qui quittent les foyers et de ce qui doit être fait pour soutenir les jeunes et les aider à réussir la transition entre l'adolescence et l'âge adulte, nous devons faire un zoom arrière. Nous devons reconnaître la vérité et la réalité des raisons pour lesquelles le système actuel a été créé et des raisons pour lesquelles la surreprésentation massive des enfants autochtones dans le système existe et se poursuit.

L'itération actuelle du système de protection de l'enfance trouve son origine et est ancrée dans les idéologies et les actions suprémacistes blanches, coloniales et patriarcales et la tentative de génocide de la population autochtone au pays. En plus de connaître et de comprendre l'histoire coloniale du pays et les effets continus du travail social et de la protection de l'enfance sur les populations et les communautés autochtones, il est aussi important de connaître et de comprendre les politiques, les lois et les rapports dirigés par les Autochtones, d'avoir une connaissance du passé, des circonstances actuelles et de la manière dont les collectivités autochtones veulent aller de l'avant dans l'avenir, y compris des appels à l'action particuliers, des appels à la justice et de la responsabilisation pour le gouvernement fédéral.

Certains des rapports qui nous guident dans cette entreprise, dont un grand nombre reposent sur les histoires sacrées des peuples autochtones, incluent celui de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui a été publiée en 1996 et inclut la voix de la jeunesse autochtone sur les préoccupations et sa vision pour l'avenir; la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, parue en 2007, mais qui n'a reçu la Sanction royale au Canada qu'en 2021, et qui renforce l'obligation d'améliorer le bien-être des peuples autochtones; la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, qui a été signée au Canada en 1991, dont le premier principe de base est la non-discrimination, et ce que nous avons entendu d'autres témoins dire dans les séances est que les jeunes en foyer

youth, face a lot of different types of discrimination; the next is the Truth and Reconciliation Commission and Calls to Action, which came out in 2015, and created a space and place for healing for those affected by residential schools, their legacy and has specific Calls to Action for child welfare, including the full implementation of Jordan's Principle as well as national standards; *Reclaiming Power and Place* MMIWG2S report and the Calls to Action that came out in 2019 also speaks to the reform needed in the aging out process and the training that has been called for, including the history of child welfare, anti-racism training and cultural and language training.

In B.C. particularly, a report that comes to mind is the *Disaggregated demographic data collection in British Columbia: The grandmother perspective*, which speaks to the importance of collecting disaggregated data to advance human rights, to collect data to develop policy that effectively addresses systemic inequalities and allows for the lived experience and stories of the many to be heard by those in power. It comes from the Indigenous matriarchal perspectives, the importance of relationship and wanting to know this information because we care. Other stories in B.C. include Skye's Legacy and Paige's Story, which share the journeys of two young Indigenous women who both died during their time in care and how the system failed to provide relational, cultural, emotional and physical permanency and a sense of belonging, and highlights how cultural connection is a critical and known protective factor for Indigenous youth.

What these reports have in common is to highlight that our stories are important in learning how to create a better future for our children and our communities. I encourage you to take a moment to reflect on your stories of journeying into adulthood. What skills, support, love and care you may have received from your parents, caregivers, family and community or what you didn't receive and wish that you had? What would have been helpful in your transition into adulthood? I'm sure there would be many similarities to the pillars within the national council's equitable standards framework, which are core supports that every person, regardless of who they are or where they reside, have the right to experience. Thank you.

The Chair: Thank you both for your presentations. We will now proceed to questions from senators. Colleagues, you have five minutes for question, and that includes the answer. I will turn to Deputy Chair Senator Bernard.

d'accueil, particulièrement les jeunes Autochtones, font face à de nombreux types de discrimination différents; le suivant est le rapport de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à l'action, publiés en 2015, qui ont créé un espace et un lieu de guérison pour les personnes touchées par les pensionnats et leur héritage, et qui comprend des appels à l'action particuliers pour la protection de l'enfance, y compris la mise en œuvre complète du principe de Jordan ainsi que les normes nationales; le rapport sur les FFADA2S *Réclamer notre pouvoir et notre place* et les appels à l'action sortis en 2019 traitent également de la réforme nécessaire dans le processus de la fin de la prise en charge et de la formation qui a été réclamée, y compris l'histoire de la protection de l'enfance, la formation à la lutte contre le racisme et une formation culturelle et linguistique.

En Colombie-Britannique en particulier, un rapport qui vient à l'esprit est le « Disaggregated demographic data collection in British Columbia: The grandmother perspective », qui traite de l'importance de recueillir des données désagrégées pour faire avancer les droits de la personne, de recueillir des données pour élaborer des politiques qui tiennent compte adéquatement des inégalités systémiques et permettent de faire entendre par les gens au pouvoir l'expérience vécue et les histoires de nombreuses personnes. Cela provient des perspectives matriarcales autochtones, de l'importance de la relation et du fait de vouloir connaître cette information, parce c'est important pour nous. D'autres histoires en Colombie-Britannique comprennent Skye's Legacy et Paige's Story, qui racontent le parcours de deux jeunes femmes autochtones toutes les deux décédées pendant leur prise en charge et comment le système a échoué à assurer une permanence relationnelle, culturelle, émotionnelle et physique et un sentiment d'appartenance, et fait ressortir à quel point la connexion culturelle est essentielle et constitue un facteur de protection connu pour les jeunes Autochtones.

Ce que ces rapports ont en commun, c'est de souligner que nos histoires sont importantes pour apprendre à créer un meilleur avenir pour nos enfants et nos collectivités. Je vous encourage à prendre un instant pour réfléchir à vos histoires de parcours vers la vie adulte. Qu'avez-vous reçu de vos parents, fournisseurs de soins, membres de la famille et communauté en matière de compétences, de soutien, d'amour et de soins ou qu'est-ce que vous n'avez pas reçu et auriez aimé avoir? Qu'est-ce qui aurait été utile dans votre transition vers la vie adulte? Je suis sûre que l'on pourrait trouver de nombreuses ressemblances avec les piliers inclus dans le cadre des normes équitables du conseil national, qui sont des appuis essentiels que chaque personne, peu importe qui elle est ou où elle vit, a le droit de connaître. Je vous remercie.

La présidente : Merci à vous deux de vos exposés. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Chers collègues, vous avez cinq minutes pour la question et la réponse. Je vais céder la parole à la vice-présidente, la sénatrice Bernard.

Senator Bernard: Let me start by saying thank you to both of you for bringing your voices to this panel this evening as we try to centre Indigenous voices, stories and experiences in our study. This was not the only place, but the first place we are putting a specific focus on Indigenous experiences. I want to say that your personal resilience is very inspiring, and you have turned that resilience into a passion for helping others.

I was following very closely the chiefs' meeting earlier this month and the fact that the majority voted against the agreement. I wonder if either one of you would be able to comment on your thoughts about that, where things stand and where you would like to see things move with regards to that historic agreement.

Ms. Bach: For me, to make it relevant to this study, I felt that the issue of the post-majority support services wasn't raised enough during the chiefs' assembly. A lot of the focus was on the dollar amount and that the funding for long-term reform of the First Nations Child and Family Services program would have been only 10 years long. The post-majority support services program wasn't talked about much. I honestly felt really frustrated by that because it's one of the funding pots that is not guaranteed. It could have a really big impact on youth who are transitioning out of the system and into adulthood, but now there is more uncertainty about whether it's going to continue, especially if there is a change in government.

I could talk forever about what I would love to see in long-term reform, but I think that's probably the most relevant for the committee right now. Beyond that, of course, seeing the equitable standards implemented in the post-majority support services program, if it is going to continue, would be amazing. I would love to hear a lot of youth voices as well for people who are receiving support from post-majority support services. Thank you.

Senator Bernard: Thank you.

Ms. Knutson: What comes to mind in hearing that decision is a question from Harlan Pruden, who is a Cree scholar living here in B.C. He asks, "Does the remedy match the harm?" When we're talking about hundreds of years of harm against Indigenous peoples, does a 10-year timeline make sense that they will be able to fix the discrimination and the harm against Indigenous peoples in that time? Knowing what we all know — and you more than all of us — of how slow a lot of change is, that wouldn't be possible.

La sénatrice Bernard : Pour commencer, permettez-moi de vous remercier toutes les deux d'avoir apporté votre voix à ce groupe de témoins ce soir, alors que nous essayons de centrer la voix, l'histoire et les expériences des Autochtones dans notre étude. Ce n'était pas le seul endroit, mais c'est le premier où nous mettons un accent particulier sur les expériences autochtones. Je veux dire que votre résilience personnelle est très inspirante et que vous avez transformé cette résilience en passion pour aider les autres.

Je suivais de très près la réunion des chefs plus tôt ce mois-ci et le fait que la majorité ait voté contre l'accord. Je me demande si l'une d'entre vous pourrait nous dire ce qu'elle en pense, où en sont les choses et ce que vous aimeriez que l'on fasse concernant cet accord historique.

Mme Bach : Pour moi, pour que cela soit pertinent pour l'étude, j'ai l'impression que la question des services de soutien après la majorité n'a pas été assez soulevée pendant l'assemblée des chefs. On s'est beaucoup concentré sur le montant et le fait que le financement de la réforme à long terme du programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations n'aurait duré que 10 ans. On n'a pas assez parlé du programme des services de soutien après la majorité. Honnêtement, cela m'a vraiment frustrée, parce que c'est l'une des avenues de financement qui ne sont pas garanties. Cela pourrait avoir une très grande incidence sur les jeunes qui font la transition entre le système et l'âge adulte, mais on se demande maintenant encore plus si ce programme va se poursuivre, surtout s'il y a un changement de gouvernement.

Je pourrais m'étendre sur ce que j'aimerais voir dans une réforme à long terme, mais je pense que c'est probablement ce qui est le plus pertinent pour le comité à l'heure actuelle. Au-delà de cela, bien sûr, il serait incroyable que les normes équitables soient mises en œuvre dans le programme des services de soutien à la majorité, si celui-ci se poursuit. J'aimerais aussi entendre beaucoup la voix des jeunes pour les personnes qui reçoivent un appui des services de soutien après la majorité. Je vous remercie.

La sénatrice Bernard : Merci.

Mme Knutson : Ce qui vient à l'esprit quand on entend cette décision est une question de Harlan Pruden, un universitaire cri qui vit ici en Colombie-Britannique. C'est la suivante : « Le recours est-il en adéquation avec le préjudice? » Lorsque l'on pense aux centaines d'années de préjudice commis contre les peuples autochtones, un délai de dix ans est-il logique pour permettre de régler la discrimination et les préjugés commis contre les peuples autochtones durant cette période? Sachant ce que nous savons tous — et vous plus que nous tous — à propos de la lenteur d'un changement, cela ne serait pas possible.

So that remedy does not match the harm. For those who voted against it, they saw that, along with the many other reasons that they would have said “no” in making that decision.

Therefore, yes, I think about that and what is needed. Our children and youth deserve to not have a timeline like that in place, that after that, then the federal government doesn’t have to be responsible for that continued discrimination against First Nations and other Indigenous peoples when it comes to child welfare.

To see the changes that have been asked for again and again by Indigenous peoples in some of the reports and the Calls to Action that I spoke about in my opening statement, a lot of this information and what has been said by previous panel members, this information is out there. It has been gathered, and if you’re working on the ground, I can speak for the B.C. perspective of the incredible youth voice and youth advocates that are here and have been doing this work for decades, what they deserve and what our future generations deserve.

Senator Bernard: Ms. Knutson, you mentioned a number of reports. I don’t think you mentioned the missing and murdered Indigenous women and girls report. Did you? Did I miss it?

Ms. Knutson: Yes, I did. The *Reclaiming Power and Place* report. Yes.

Senator Bernard: Yes. Thank you. What are your thoughts about their Calls to Action around youth aging out of care? Do you feel we have made any progress on that?

Ms. Knutson: I think there is a lot of important information in that report, in particular, violence that Indigenous women and children face and the reasons why those actions were taken, and that wasn’t by mistake because children and women are the centre of our communities, and so the particular actions against and the violence against Indigenous women and girls isn’t by mistake. There are hundreds of Calls for Justice in this report, and so they do speak about the aging-out process. Like I said, they also speak to the need to know the history of child welfare, like the training around that that is needed, the anti-racism training that is needed and then cultural and language training as well. They speak to different principles of change around substantive equality and human and Indigenous rights, and so I don’t think we have quite addressed a lot of these Calls to Action in that sense.

Alors ce recours n'est pas en adéquation avec le préjudice. Les personnes qui ont voté contre l'ont constaté, en plus des nombreuses autres raisons pour lesquelles elles auraient dit « non » en prenant cette décision.

Donc oui, je pense à cela et à ce qui est nécessaire. Nos enfants et nos jeunes méritent qu'on n'impose pas un délai comme celui-là, et que, par la suite, le gouvernement fédéral n'ait pas à être responsable de cette discrimination continue contre les Premières Nations et d'autres peuples autochtones lorsqu'il s'agit de la protection de l'enfance.

Voir les changements qui ont été réclamés à maintes reprises par les peuples autochtones dans certains des rapports et les appels à l'action dont j'ai parlé dans ma déclaration liminaire... beaucoup de ces renseignements et de ce qu'ont dit des témoins précédents... Ces renseignements existent. Ils ont été recueillis, et si vous travaillez sur le terrain, je peux parler au nom de la Colombie-Britannique, de l'incroyable voix des jeunes et des défenseurs des jeunes qui sont ici et qui font ce travail depuis des dizaines d'années, de ce qu'ils méritent et de ce que nos générations futures méritent.

La sénatrice Bernard : Madame Knutson, vous avez mentionné un certain nombre de rapports. Je ne pense pas que vous ayez mentionné le rapport sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. L'avez-vous fait? M'a-t-il échappé?

Mme Knutson : Oui, je l'ai mentionné. Il s'agit du rapport *Réclamer notre pouvoir et notre place*. Oui.

La sénatrice Bernard : Oui. Merci. Que pensez-vous de leurs appels à l'action concernant la fin de la prise en charge des jeunes? Pensez-vous qu'ils ont réalisé des progrès à cet égard?

Mme Knutson : Je pense que ce rapport contient beaucoup de renseignements importants, en particulier sur la violence à laquelle les femmes et les enfants autochtones font face et les raisons pour lesquelles ces mesures ont été prises, et que ce n'était pas par erreur parce que les femmes et les enfants sont le centre de nos communautés, et que les actions particulières et la violence commise contre les femmes et les filles autochtones ne sont pas le fruit d'une erreur. Il y a des centaines d'appels à la justice dans ce rapport, qui traitent du processus de la fin de prise en charge. Comme je l'ai dit, ils traitent également du besoin de connaître l'histoire de la protection de l'enfance, comme la formation à ce sujet qui est nécessaire, la formation à la lutte contre le racisme qui est nécessaire, puis la formation culturelle et linguistique également. Ils traitent des différents principes de changement concernant l'égalité réelle et les droits des personnes et des Autochtones, et je ne crois pas que nous ayons abordé beaucoup de ces appels à l'action dans ce sens.

Particularly, this is one of the ones that speaks to me in this discussion:

We call upon all levels of government and child welfare services for a reform of laws and obligations with respect to youth “aging out” of the system, including ensuring a complete network of support from childhood into adulthood, based on capacity and needs, which includes opportunities for education, housing, and related supports. This includes the provision of free post-secondary education for all children in care in Canada.

Which I think has been echoed by every single person that has been on this panel.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Simons: I wanted to say *tansi* and *hiy hiy* to you both. Ms. Bach, you raised an interesting issue when you told your story about encountering a young Indigenous woman who was unhoused in the streets of Ottawa.

In 2022, Statistics Canada did a census of Canada’s homeless population in 72 different communities, large and small. They found that nearly one in three of the people that they surveyed had grown up in either foster care, in a youth group home or in another child welfare program, and out of half the youth that they met on the streets, almost half of them had grown up in care.

At a time when so many Canadians are confronting the very visible encampment populations and that there is so much public concern about homelessness on our streets, I wondered if I can ask each of you to speak to the correlation between aging out of care and homelessness and how important it is to tackle the one problem if we’re trying to tackle the other. Ms. Knutson, I’ll start with you.

Ms. Knutson: Thank you. This is kind of what I’m speaking to in the opening statement of, particularly, the majority of youth aging out of care are Indigenous youth. When we’re speaking about the impacts of colonization on Indigenous peoples, yes, that number goes up because of people being in care, and you’re more likely to be in care if you are Indigenous.

We also have to look at some of these other factors that have led to this. A huge part of that is the forced relocation of Indigenous peoples and the movement onto the reserve, which is related to Ms. Bach’s story that she shared that even those who are on reserves in different areas have already been forcibly relocated to those spaces and then have to be forcibly relocated again to access different services that aren’t available in their

En voici un en particulier qui m’interpelle dans cette discussion :

Nous demandons à tous les ordres de gouvernement et aux services de protection de l’enfance d’entamer la réforme des lois et des obligations à l’égard des jeunes qui atteignent l’âge maximal de prise en charge. Cela consiste, notamment, à offrir un réseau complet de soutien de l’enfance à l’âge adulte, fondé sur la capacité et les besoins. Entre autres, ce réseau offrirait des possibilités d’éducation et de logement, ainsi que des mesures de soutien connexes, et prévoirait la gratuité des études postsecondaires pour tous les enfants pris en charge au Canada.

Je pense qu’il a trouvé un écho auprès de chaque membre du groupe de témoins.

La sénatrice Bernard : Merci.

La sénatrice Simons : À toutes les deux, je dis *tansi* et *hiy hiy*. Madame Bach, vous avez soulevé une question intéressante lorsque vous nous avez raconté votre rencontre d’une jeune femme autochtone sans abri dans les rues d’Ottawa.

En 2022, Statistique Canada a réalisé un recensement de la population itinérante du Canada dans 72 collectivités différentes, grandes et petites. Il a découvert que près d’un répondant sur trois avait grandi dans une famille d’accueil, un foyer de groupe pour jeunes ou un autre programme de protection de l’enfance, et sur la moitié des jeunes rencontrés dans la rue, près de la moitié avait grandi dans un foyer d’accueil.

À une époque où un très grand nombre de Canadiens sont confrontés aux populations très visibles des campements et où la population s’inquiète beaucoup de l’itinérance dans nos rues, je me demande si vous pouvez toutes les deux parler de la corrélation entre la fin de la prise en charge et l’itinérance et nous dire à quel point il est important de s’attaquer à un problème si nous essayons de nous attaquer à l’autre. Madame Knutson, je vais commencer par vous.

Mme Knutson : Merci. Cela revient en quelque sorte à ce que je dis dans ma déclaration liminaire, en particulier que la majorité des jeunes qui sortent de la prise en charge sont des Autochtones. Lorsque nous parlons des répercussions de la colonisation sur les peuples autochtones, oui, ce chiffre augmente à cause des personnes placées dans des foyers d’accueil, et vous êtes plus susceptibles de vous retrouver en foyer d’accueil si vous êtes Autochtone.

Nous devons également regarder certains des autres facteurs qui ont contribué à ce problème. Un facteur important est la relocalisation forcée des peuples autochtones et les déplacements sur la réserve, qui sont liés à l’histoire que Mme Bach a racontée, à savoir que même les personnes vivant sur des réserves dans des régions différentes ont déjà été relocalisées de force dans ces espaces, puis doivent être relocalisées de force à nouveau pour

areas for schooling, for health care, all of those things. They then end up not being able to get back to their community. Or maybe it's not safe to be back in community, and then when you turn 19, all the services are gone and you can't afford to pay rent here in Vancouver, which is \$2,000 to \$3,000 a month for a one-bedroom apartment. Then what do you do? You are in shelters; you're on the street.

There is a strong community here in the Downtown Eastside. There are a lot of negative stereotypes that come out of that, but people find a sense of community and a sense of belonging in these spaces as well. So looking at what is also there that people are finding that keep them in those spaces, on top of all of the negative stereotypes that people have as well. I'll pass it over to you, Ms. Bach.

Ms. Bach: Thank you, Ms. Knutson. Thank you, senator, as well.

For me, the story that I told of the youth whom I met on the streets in Ottawa, she was from a community. When I looked up on a map how far it was, it was like a thousand kilometres direct flying, but if you were to drive all the way up to Sioux Lookout and then maybe either ice road in or fly in from there, it's even further.

The cost of that sort of a trip is — well, it's probably more than a month's rent. You can't expect a young person who has just left care to be able to pay for that trip home. Even if a youth was able to move home to a remote community, to travel back, there isn't a guarantee there will be housing there either.

Senator Bernard had asked about the final settlement agreement on long-term reform that the AFN chiefs had voted against ratifying the other week, a good portion of that agreement included funding for housing, and I think it might have been under the umbrella of preventative services. But that could have been — that's a really key part of addressing the issue too for the youth who do want to move home.

I used to be on the Nishnawbe Aski Nation's youth council, and I held the housing and infrastructure portfolio for them, and during that time, they had a project called Creating a Home for Our Youth. It's outlined in the Nishnawbe Aski Nation Housing Strategy, but that project — the very first meeting that I remember going to for it, before I was on youth council even, both myself and another person wrote the exact same thing down on our sticky notes for the facilitated session as we were both former youth in care and had wanted to move back to our communities, which were — my community is road connected,

accéder à différents services qui ne sont pas offerts dans leur région, comme l'éducation, les soins de santé, toutes ces choses. Elles finissent ensuite par ne pas pouvoir retourner dans leur collectivité. Ou peut-être que ce n'est pas sécuritaire d'y retourner, puis, lorsqu'elles ont 19 ans, tous les services ne sont plus là, et elles n'ont pas les moyens de payer un loyer à Vancouver, qui est de 2 000 ou 3 000 \$ par mois pour un appartement d'une chambre à coucher. Que faites-vous ensuite? Vous allez dans des refuges; vous allez dans la rue.

Il y a une forte communauté ici dans le Downtown Eastside. Il y a beaucoup de stéréotypes négatifs qui ressortent, mais les gens trouvent un sentiment de communauté et d'appartenance dans ces espaces également. Il s'agit donc de regarder ce qui est aussi offert et ce qui fait en sorte que les gens restent dans ces endroits, en plus de tous les stéréotypes négatifs que l'on entretient également. Je vais vous céder la parole, madame Bach.

Mme Bach : Merci, madame Knutson. Merci à vous aussi, sénatrice Simons.

En ce qui me concerne, l'histoire que j'ai racontée de la jeune que j'ai rencontrée dans la rue à Ottawa... elle venait d'une communauté. Quand j'ai regardé sur une carte pour connaître la distance, j'ai vu que c'était comme un vol direct de 1 000 kilomètres, mais si vous deviez vous rendre jusqu'à Sioux Lookout en voiture et qu'il y avait peut-être une route de glace ou un avion à prendre à partir de là, c'est encore plus loin.

Ce genre de voyage coûte... Eh bien, c'est probablement plus qu'un mois de loyer. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce qu'un jeune qui vient de sortir d'une prise en charge puisse payer ce voyage pour retourner à la maison. Même si un jeune avait les moyens de retourner à la maison dans une collectivité éloignée, de faire le voyage de retour, il n'y a pas de garantie qu'il y aurait un logement là-bas.

La sénatrice Bernard a posé des questions sur l'entente de règlement définitive pour la réforme à long terme dont les chefs de l'APN ont voté contre la ratification l'autre semaine, et une bonne partie de l'entente comprenait des fonds pour le logement, et je pense que cela aurait pu faire partie des services de prévention. Mais cela aurait pu être... c'est vraiment une partie essentielle pour répondre aussi au problème des jeunes qui ne veulent pas retourner chez eux.

Je faisais autrefois partie du conseil des jeunes de la nation Nishnawbe Aski, où j'étais responsable du portefeuille du logement et de l'infrastructure, et pendant cette période, il y avait un projet appelé Creating a Home for Our Youth. Il est décrit dans la stratégie du logement de la nation Nishnawbe Aski, mais ce projet... La toute première réunion à laquelle je me souviens d'avoir assisté pour ce projet, avant même de faire partie du conseil jeunesse... une autre personne et moi avons écrit exactement la même chose sur nos papillons autoadhésifs pour la séance animée, car nous étions tous deux d'anciens

but very far North, and his community was a fly-in community. We wrote almost word for word the same thing, that we wanted to move home, but we couldn't because we didn't have a home to go to.

It doesn't surprise me that half of — or possibly over half — the youth that were in the census data and surveys who were homeless were also former youth in care. It doesn't surprise me at all. It's really deeply concerning that nothing has really been done on this yet.

There has been awareness of the issue, but we need actual concrete funding, for example, for housing on reserve so that youth can move back. The Creating a Home for Our Youth project and subsequent Nishnawbe Aski Nation housing projects have designed sort of housing for youth that had been in the system and for other youth and other populations as well on reserve, and that money needs to be there to actually create space for people to go home and live in.

Senator Simons: You raise an interesting point because in one of your Calls to Action, I thought, "Well, here is the challenge." Child welfare is a provincial responsibility. The federal government doesn't have the power to tell provinces that they have to maintain services until the age of 25 or that they have to set up a system so that people only age out when they're ready. You're right, the federal government does have considerably more power for funding for housing on reserve, but one of the challenges this committee will face is that child welfare is a provincial responsibility and jurisdiction, even for First Nations kids.

Ms. Knutson: Speaking about finances to be able to live after you've aged out, if you're lucky enough to be in low-income housing, you may be able to make things work, but a significant number of youth aging out of care and are going onto income assistance or Person with Disabilities, or PWD. We saw during the pandemic with the Canada Emergency Response Benefit, or CERB, was that the minimum amount that the federal government thought people could live off of was \$2,000, but people on income assistance and people with PWDs are not receiving \$2,000 a month. In some cities, \$2,000 is not even covering your rent. This continues the cycle of poverty where you're not even receiving the basic amount that the federal government said that people need in order to live during the pandemic. How do we then bring that into income assistance, PWDs and other income supports for people?

jeunes de foyers d'accueil qui avions voulu retourner dans notre communauté, qui étaient... ma communauté est reliée à une route, mais elle se trouve dans l'extrême Nord, et la sienne n'était accessible que par avion. Nous avons écrit presque mot pour mot la même chose, que nous voulions rentrer à la maison, mais que nous ne pouvions pas le faire, parce que nous n'avions pas de maison où aller.

Je ne suis pas surprise que la moitié — ou peut-être plus de la moitié — des jeunes visés par les données de recensement et les sondages qui étaient itinérants aient été aussi d'anciens jeunes pris en charge. Cela ne me surprend pas du tout. C'est vraiment très préoccupant que rien n'ait été fait à cet égard jusqu'ici.

On a sensibilisé la population à la question, mais nous avons besoin de financement concret, par exemple, pour les logements situés sur les réserves afin que les jeunes puissent y retourner. Le projet Creating a Home for Our Youth et les projets de logement subséquents de la nation Nishnawbe Aski ont conçu un type de logement pour les jeunes qui ont fait partie du système et pour d'autres jeunes et populations qui vivent aussi sur les réserves, et cet argent doit permettre de créer un espace pour que les gens puissent rentrer à la maison et y vivre.

La sénatrice Simons : Vous soulevez un point intéressant, parce que dans l'un de vos appels à l'action... je me suis dit : « Eh bien, voilà le problème. » La protection de l'enfance est une responsabilité provinciale. Le gouvernement fédéral n'a pas le pouvoir de dire aux provinces qu'elles doivent maintenir des services jusqu'à l'âge de 25 ans ou qu'elles doivent mettre sur pied un système pour que les gens ne sortent de la prise en charge que lorsqu'ils sont prêts. Vous avez raison, le gouvernement fédéral ne détient pas beaucoup plus de pouvoir de financement du logement sur les réserves, mais l'un des problèmes du comité sera que la protection de l'enfance est une responsabilité et une compétence provinciales, même pour les enfants des Premières Nations.

Mme Knutson : Parlant de finances pour pouvoir vivre après la fin de la prise en charge, si vous êtes assez chanceux pour vivre dans une habitation à loyer modique, vous arrivez peut-être à joindre les deux bouts, mais un grand nombre de jeunes qui sortent de la prise en charge vont bénéficier de l'aide au revenu ou auront un handicap. Nous avons vu pendant la pandémie avec la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, que le gouvernement fédéral pensait que les gens pouvaient vivre avec un montant minimum de 2 000 \$, mais les personnes bénéficiant de l'aide sociale et même celles qui ont un handicap ne touchent pas 2 000 \$ par mois. Dans certaines villes, 2 000 \$ ne permettent même pas de couvrir votre loyer. Cela perpétue le cycle de la pauvreté lorsque vous ne recevez même pas le montant de base qui est nécessaire, selon le gouvernement fédéral, pour pouvoir vivre pendant la pandémie. Comment pouvons-nous intégrer cela à l'aide au revenu, aux personnes handicapées et à d'autres mesures de soutien du revenu de la population?

Senator Simons: Thank you both very much for being with us tonight.

[*Translation*]

Senator Gerba: My question is for both witnesses. Thank you for your work and your contribution to this important study. Our previous witnesses explained that young people aging out of the child protection system would benefit much more from a personalized approach based on their needs rather than a generic age-based approach. Do you agree with that, and should it be a national standard from a Canadian perspective?

[*English*]

Ms. Bach: I absolutely agree. Part of equitable standards and just generally with service provision, you can't just assume that everyone is going to be at the same place when they turn, for example, 18, 19, 21, 25 or 26 — not everyone is going to be in the same place. There are also youth who have disabilities and require extra care. At least with regard to First Nations youth, many receive support through Jordan's principle right now, but will also hit an age cut-off at some point.

Ms. Knutson: Yes, I absolutely agree as well. Everyone else has spoken about the importance of having that readiness-based framework instead of the arbitrary age of 19. Some youth are ready to be independent at 19, and some are not. Having that distinctions-based approach that we talk about as well. The one-size-fits-all approach doesn't work for every person and the location is different for rural and remote people, particularly, with a lot of Indigenous children and youth in the urban setting as well. Having this one-size-fits-all approach doesn't work.

[*Translation*]

Senator Gerba: Thank you very much. Ms. Bach, your second call to action was about enacting federal legislation that addresses what we're talking about today. Is age a consideration that should be addressed in such legislation?

[*English*]

Ms. Bach: I absolutely believe an age cut-off would need to be addressed in the legislation instead of applying the equitable standard and being able to look at the individual who has been in care and who has been receiving supports and services, and then evaluating whether or not they're in a position to officially transition out of care. I also mentioned recognizing the human rights of all youth in infirm care and the specific rights of an

La sénatrice Simons : Merci à vous deux d'être avec nous ce soir.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Ma question s'adresse aux deux témoins. Merci pour votre travail et pour la contribution que vous apportez à cette étude importante. Nos précédents témoins ont expliqué qu'il serait beaucoup plus pertinent pour les jeunes qui quittent le système de protection de l'enfance de bénéficier d'une approche personnalisée basée sur leurs besoins, plutôt qu'une approche générale centrée sur l'âge. Êtes-vous d'accord avec cette proposition, et cela devrait-il être parmi les normes nationales au point de vue canadien?

[*Traduction*]

Mme Bach : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Une partie des normes équitables et de la fourniture de services de manière générale... Vous ne pouvez pas présumer que toutes les personnes seront rendues à la même place lorsqu'elles auront, par exemple, 18, 19, 21, 25 ou 26 ans; tout le monde ne sera pas rendu à la même place. Il y a aussi des jeunes qui ont un handicap ou des besoins de soins supplémentaires. C'est du moins le cas des jeunes des Premières Nations, qui sont nombreux à recevoir du soutien en vertu du principe de Jordan à l'heure actuelle, mais ils atteindront également un âge limite à un moment donné.

Mme Knutson : Oui, je suis aussi tout à fait d'accord avec vous. Tout le monde a parlé de l'importance d'un cadre axé sur l'état de préparation plutôt que sur l'âge arbitraire de 19 ans. Certains jeunes sont prêts à être indépendants à 19 ans, et d'autres non. On a aussi besoin de cette approche fondée sur les distinctions dont on parle. L'approche universelle ne fonctionne pas pour tout le monde, et le lieu n'est pas le même pour ceux qui vivent en région rurale et éloignée, en particulier, et il y a aussi beaucoup d'enfants et de jeunes autochtones en milieu urbain. Cette approche universelle ne fonctionne pas.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Merci beaucoup. Madame Bach, votre second appel à l'action est de recommander l'adoption d'une loi fédérale relative à celle dont nous parlons aujourd'hui. Est-ce que cette considération de l'âge serait quelque chose à aborder dans un tel projet de loi?

[*Traduction*]

Mme Bach : Je pense absolument que la loi devrait prévoir une limite d'âge, plutôt que d'appliquer la norme équitable et de regarder la personne qui a été prise en charge et qui a reçu les mesures de soutien et les services, puis d'évaluer si elle est ou non en mesure de faire officiellement la transition hors des soins. J'ai également mentionné qu'il faut reconnaître les droits de la personne de tous les jeunes qui sont pris en charge pour

Indigenous youth in infirm care, which could be important in this as well. For example, when I think of an Indigenous youth who is transitioning into adulthood and who's been in the system, they may be looking to return home or may not be able to permanently return home, but to visit their home communities and build that connection and also maintain that connection with their communities, their cultures, their languages and their lands, which is important.

[*Translation*]

Senator Gerba: Ms. Knutson, do you have anything to add?

[*English*]

Ms. Knutson: As has been said, post-majority services are different in every province. For many of the youth I've worked with in B.C. and in other provinces as well, the post-majority services also have the age cut-off. They're aging out of care at 18 or 19 and experiencing that again at 22, 25 or whatever that next age cut-off is, and that experience is traumatic, it brings up those experiences again of the first time they had to age out of care.

A personal example of a change in this is the Indigenous child and family services agency I previously worked at had a youth advisory committee, and they also had an age cut-off for their youth advisory committee. They had a discussion about why they had that and made the decision to change that. For their youth advisory committee, it's "Leave when you're ready" instead of "You have to leave at 25." Naturally, we've seen youth leaving when they're ready. Sometimes that's 25; sometimes it's 30. It has been beautiful to watch that happen and to watch youth make that decision for themselves.

Senator Arnot: This question is for both witnesses, if you would comment on this: From your experience, what role does Indigenous way of knowing play in supporting successful transitions for youth aging out of foster care? Do you think the mainstream child welfare systems could do a better job of integrating these practices? Do you think the necessary resources, time and space currently exist to integrate Indigenous ways of knowing?

Related to this, you mentioned — both of you — that strong community connections are built through cultural programming. Do you think child welfare organizations have a role to play in enabling these relationships beyond the age of majority?

Ms. Bach: I'm going to try to answer all your questions, but I might drop one of them, so let me know if I miss one.

incapacité et les droits particuliers des jeunes autochtones dans cette situation, ce qui pourrait aussi être important. Par exemple, quand je pense à un jeune autochtone qui fait la transition vers l'âge adulte et qui a fait partie du système, il pourrait chercher à rentrer chez lui ou ne pas pouvoir le faire de manière permanente, mais ce qui est important, c'est qu'il puisse rendre visite à sa communauté d'accueil et établir ce lien, en plus de maintenir ce lien avec sa communauté, sa culture, sa langue et ses terres.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Madame Knutson, vous avez quelque chose à ajouter?

[*Traduction*]

Mme Knutson : Comme on l'a dit, les services après la majorité sont différents dans chaque province. Pour bon nombre des jeunes avec qui j'ai travaillé en Colombie-Britannique et aussi dans d'autres provinces, les services après la majorité ont une limite en fonction de l'âge. Ils sortent de la prise en charge à 18 ou 19 ans et revivent cette situation à 22 ou 25 ans, ou quel que soit le prochain âge limite, et cette expérience est traumatisante; elle ramène ces expériences de la première fois où ils ont dû sortir de la prise en charge.

Un exemple personnel de ce changement est l'agence des services à l'enfance et à la famille des Autochtones où j'ai travaillé, qui avait un comité consultatif des jeunes, et où il y avait aussi un âge limite pour ce comité. On a discuté de la raison pour laquelle cette limite existait et on a pris la décision de la changer. Pour le comité consultatif des jeunes, on dit « Partez quand vous êtes prêts » plutôt que « Vous devez partir à 25 ans ». Naturellement, nous avons vu des jeunes partir lorsqu'ils étaient prêts. Parfois, c'était à 25 ans; parfois, à 30 ans. C'était formidable de le voir et de voir des jeunes prendre cette décision pour eux-mêmes.

Le sénateur Arnot : Ma question s'adresse aux deux témoins, si vous voulez vous prononcer à ce sujet : d'après votre expérience, quel rôle le savoir autochtone joue-t-il dans le soutien des transitions réussies pour les jeunes qui sortent de la prise en charge? Pensez-vous que les systèmes de protection de l'enfance généraux pourraient mieux intégrer ces pratiques? Pensez-vous que les ressources nécessaires, le temps et l'espace existent actuellement pour intégrer le savoir autochtone?

Dans la même veine, vous avez mentionné — toutes les deux — que de solides liens communautaires se tissent dans le cadre des programmes culturels. Pensez-vous que les organisations vouées au bien-être des enfants ont un rôle à jouer pour favoriser ces relations au-delà de l'âge de la majorité?

Mme Bach : Je vais essayer de répondre à toutes vos questions, mais je pourrais en oublier une, alors faites-le-moi savoir si c'est le cas.

With regard to Indigenous ways of knowing, from an Anishinaabeg perspective, because I'm Anishinaabe, when I think of, for example, the land, the land isn't going to make you age out of care. It's not going to say, "Hey, you're 25 years old today, and that's it. I'm not providing for you anymore." There is a relationship that's there. It's upheld; the land is upholding part of it. The individual or the community involved is also upholding that relationship. The concept of aging out at an arbitrary age cut-off — in my mind — wouldn't be coherent in an Anishinaabeg world view. It might also be good to talk to elders about that as well and all the many nations across Turtle Island because many may have other perspectives too. I don't think a hard age cut-off would make sense in an Anishinaabeg perspective.

Ms. Knutson: Lots to answer there so forgive me if I forget part of it.

It is an incredibly important part. There is lots of research on the protective factor that culture and a sense of connection to community has. Again, I'll speak from my own perspective being an urban Indigenous person working in urban Indigenous child welfare.

Something the agency I previously worked at would do is try, once a year, to have each child and youth going back to visit their home territories and communities to try and build that sense of belonging and community. Sometimes that's not possible. Sometimes trips have to be cancelled, all of those things. Only going back once every year or every couple of years, by the time that youth is aging out of care, may not have those strong ties to community. It can be intimidating, overwhelming.

There are all those other things youth are grappling with when they're aging out that the focus of connecting back to community may not be possible for them because of some things we've already mentioned, that intergenerational trauma, disconnection and the cost associated with getting back to community.

Culture and spirituality are one of the main pillars in the equitable standards framework we've developed. I do think there is a responsibility in post-majority services to provide for this care.

We talk a lot about many changes made around post-secondary education, which is amazing. But for Indigenous youth, some people may not want to go to post-secondary. For Indigenous youth in particular, where are the supports financially, and the people that can be surrounded by them to continue to help them develop that sense of connection to visit back to their community, to go with them? It's an intimidating

Pour ce qui est du savoir autochtone, du point de vue des Anishinaabeg, parce que je suis anichinabée, quand je pense par exemple au territoire, il ne va pas vous aider à sortir de la prise en charge. Il ne vous dira pas : « Hé, tu as 25 ans aujourd'hui, et c'est tout. Je ne subviens plus à tes besoins. » Il y a une relation qui existe. Elle est maintenue; le territoire maintient cette partie de la relation. La personne ou la collectivité concernée maintient également cette relation. Le concept de fin de la prise en charge à un âge limite arbitraire — à mon avis — ne serait pas cohérent dans une perception du monde anichinabée. Cela pourrait être une bonne chose de parler également aux aînés de ce sujet et à toutes les nations de l'île de la Tortue, parce que bon nombre d'entre elles auraient peut-être d'autres perspectives à ce sujet. Je ne pense pas qu'un âge limite ferme serait logique dans une perspective anichinabée.

Mme Knutson : Il y a beaucoup de réponses à donner, alors pardonnez-moi si j'en oublie des parties.

C'est un élément très important. Il y a beaucoup de recherches sur le facteur de protection qu'offre la culture et le sentiment de connexion avec la collectivité. Encore une fois, je vous parle de mon propre point de vue, étant une Autochtone urbaine qui travaille pour un service de protection de l'enfance autochtone en milieu urbain.

Une chose que l'agence pour laquelle j'ai travaillé faisait, c'est essayer, une fois par année, de permettre à chaque enfant et jeune de retourner rendre visite à ses territoires et communautés d'origine et de bâtir ce sentiment d'appartenance et de communauté. Parfois, ce n'est pas possible. Parfois, les voyages ont dû être annulés, ou toutes ces choses. Le fait de ne retourner qu'une fois par année ou tous les deux ans, au moment où le jeune sort de la prise en charge, n'a peut-être pas permis d'établir ces liens solides avec la communauté. Cela peut être intimidant, bouleversant.

Il y a toutes ces autres choses avec lesquelles les jeunes doivent composer lorsqu'ils arrivent à la fin de la prise en charge qui font en sorte qu'il se peut qu'ils ne puissent pas se concentrer sur la connexion avec la communauté, à cause de certains éléments que nous avons déjà mentionnés, les traumatismes intergénérationnels, la déconnexion et le coût associé au fait de retourner dans la communauté.

La culture et la spiritualité constituent l'un des principaux piliers dans le cadre des normes équitables que nous avons élaborées. Je pense qu'il y a une responsabilité des services après la majorité de fournir ces soins.

Nous parlons beaucoup des nombreux changements apportés à l'éducation postsecondaire, ce qui est formidable. Mais pour les jeunes autochtones, certaines personnes peuvent ne pas vouloir fréquenter l'école postsecondaire. Pour les jeunes autochtones en particulier, où se trouvent les mesures de soutien financières, et les personnes qui peuvent les entourer pour continuer de les aider à créer ce sentiment d'appartenance afin qu'elles puissent visiter

thing to go by yourself for a lot of folks. How do we continue to support them in doing that? That is a really important part of that work.

In B.C. for the post-majority services under what's newly called Strengthening Abilities and Journeys of Empowerment, or SAJE, you're able to apply for SAJE if you're connecting with your community and your culture through programming. There aren't supports in facilitating that for you. You have to figure it out yourself. Many folks are not at that point in their lives where they're able to do that for themselves at the age of 18 or 19. How we continue to do that for them as they go into adulthood is important.

Again, those protective factors and that sense of belonging is important for youth in care; they're oftentimes missing that because the system does that unbelonging for them, creates that unbelonging over and over again throughout their time in care. They feel that afterwards.

Senator Arnot: Thank you.

The Chair: Ms. Bach, you said you shared similar thoughts — going back to your testimony — with the AFN chiefs the other day because when youth in care are made to wait, they get left behind. They grow up in a system. Their childhoods are lost. What was their reaction when you shared your thoughts with them?

Ms. Bach: I think many of the chiefs understood the urgency around addressing issues related to youth in care. Our nations have already seen multiple generations of children taken away, first with residential schools, then in the Sixties Scoop, then the decades leading up to the Millennium Scoop, and now with the Millennium Scoop Two. That's multiple generations of children gone. In that relatively short period of time, we've also seen our language speaking rates and access to culture decline.

On the other hand, we have seen addictions increasing and a suicide crisis. That urgency is there. It's something I find — for example, the government and other colonial processes aren't necessarily as responsive to you because, for example, the government has an election period. You have to wait several months while that happens. Then everyone has to onboard again. Then there has to be the political will there.

For First Nations, that urgency is there all the time because you have kids being removed every single day. Then you also have kids and young people frequently who aren't going to make

leur communauté, y aller avec elles? Pour bien des gens, c'est intimidant de le faire par vous-même. Comment continuer de les aider à le faire? C'est une partie très importante de ce travail.

En Colombie-Britannique, pour les services après la majorité dans ce que l'on appelle depuis peu Strengthening Abilities and Journeys of Empowerment, ou SAJE, vous pouvez présenter une demande au SAJE si vous établissez un lien avec votre communauté et votre culture à l'aide des programmes. Il n'y a pas de mesure de soutien qui facilite ce travail pour vous. Vous devez le faire par vous-même. De nombreuses personnes ne sont pas rendues à ce moment de leur vie où elles peuvent le faire elles-mêmes à 18 ou 19 ans. La façon dont nous continuons de le faire pour elles alors qu'elles entrent dans l'âge adulte est importante.

Encore une fois, ces facteurs de protection et ce sentiment d'appartenance sont importants pour les jeunes en foyer d'accueil; cela leur fait souvent défaut, parce que le système crée ce sentiment d'exclusion pour eux, de manière répétée tout au long de la période qu'ils passent en foyer d'accueil. Ils le ressentent par la suite.

Le sénateur Arnot : Merci.

La présidente : Madame Bach, vous avez exprimé des pensées similaires — pour revenir à votre témoignage — concernant les chefs de l'APN l'autre jour, parce que lorsque les jeunes en foyer d'accueil se font dire d'attendre, ils sont laissés pour compte. Ils grandissent dans un système. Leur enfance est perdue. Quelle a été leur réaction lorsque vous leur avez fait part de vos pensées?

Mme Bach : Je pense que de nombreux chefs ont compris l'urgence de régler les problèmes liés aux jeunes pris en charge. Nos nations ont déjà vu plusieurs générations d'enfants qui leur ont été retirés : il y a d'abord eu les pensionnats, puis la rafle des années 1960, puis les décennies qui ont précédé la rafle du millénaire, et maintenant la rafle du millénaire. Cela représente plusieurs générations d'enfants disparus. Au cours de cette période relativement courte, nous avons également constaté une baisse de nos taux de maîtrise de la langue et de notre accès à la culture.

Par ailleurs, nous avons vu une augmentation des dépendances et une crise des suicides. L'urgence est là. C'est quelque chose que je trouve... Le gouvernement et d'autres processus coloniaux ne sont pas nécessairement aussi réceptifs parce que, par exemple, le gouvernement peut se trouver en période électorale, et il faut alors attendre plusieurs mois pendant que cela se déroule. Ensuite, tout le monde doit se rallier à nouveau. Puis, il faut qu'il y ait une volonté politique.

Pour les Premières Nations, cette urgence est présente en permanence parce que des enfants sont retirés de leur famille tous les jours. Il y a aussi souvent des enfants et des jeunes qui

it home and who pass away, either while they're in the system or after leaving the system.

The Chair: As someone who represents Canada overseas often, one question I am asked is about the care we don't provide for our Indigenous people; it comes up consistently when we're having conversations. Sometimes we're talking to different countries about what is lacking or what they should be doing for their peoples. I always get this question back.

You said there is awareness of the issue but nothing is being done. I wish to ask both of you: Is there any positive change you have seen or you hope you will see? Is anything changing?

Ms. Knutson: Yes. I'll speak from the B.C. perspective.

There have been many changes and definitely wanting to acknowledge and honour a lot of the decades and decades of advocacy work that youth in and from care have done to get to where we are today, in the last couple of years particularly with some of the changes that happened for post-majority services in B.C. during the pandemic. We saw some of those become permanent and moved into this new iteration of the post-majority services, which is called SAJE. It used to be the agreement with young adults. There are expanded supports in that.

Sometimes there are difficult eligibility criteria. They have been changed over the last couple of years. We saw an extension in the age range.

Up until your twenty-seventh birthday, there's been expansion in how long you can get access. Pre-pandemic, it was about around four years, if you were in school, that you could access Agreements with Young Adults, or AYA. Now it's up to around seven-and-a-half years that you can continue to access these.

There have been some changes in wanting to acknowledge these things. It's still what many other panellists have talked about in that siloed approach; a lot of it is focused on post-secondary education.

When we're speaking to the holistic health and wellness of youth aging out of care, we can't look only at education. We have to look at all those pieces. Again, that's what we have done in the equitable standards framework, that is, all of the pieces that are needed.

There's been some really good changes in some of those areas. Again, sense of belonging, sense of community, continued connection to important people in your life that really help you

ne rentrent pas chez eux et qui décèdent, soit pendant qu'ils sont dans le système, soit après l'avoir quitté.

La présidente : En ma qualité de représentante du Canada à l'étranger, on me pose souvent la question des soins que nous ne fournissons pas à nos peuples autochtones. Cette question revient constamment dans nos conversations. Parfois, nous discutons avec différents pays de ce qui manque ou de ce qu'ils devraient faire pour leurs peuples. On me pose toujours cette question.

Vous avez dit qu'il y avait une prise de conscience du problème, mais que rien n'était fait. J'aimerais vous demander à toutes les deux : avez-vous constaté ou espérez-vous constater des changements positifs? Y a-t-il des changements?

Mme Knutson : Oui. Je vais parler du point de vue de la Colombie-Britannique.

Il y a eu de nombreux changements, et je tiens certainement à reconnaître et à saluer les nombreuses décennies de travail de représentation que les jeunes pris en charge et ayant déjà été pris en charge ont accompli au cours des dernières années pour en arriver là où nous en sommes aujourd'hui, en particulier certains des changements apportés aux services fournis après l'atteinte de la majorité en Colombie-Britannique pendant la pandémie. Certains de ces services sont devenus permanents et ils sont passés à cette nouvelle version des services fournis après la majorité, qui s'appelle SAJE, le renforcement des capacités et les parcours d'autonomisation. auparavant, il s'agissait des ententes conclues avec les jeunes adultes. Des mesures de soutien élargies sont offertes dans le cadre du programme SAJE.

Il est parfois difficile de satisfaire aux critères d'admissibilité. Ils ont été modifiés au cours des dernières années. Nous avons constaté une extension de la tranche d'âge.

Jusqu'à votre 27^e anniversaire, la durée d'accès a été élargie. Avant la pandémie, vous pouviez accéder aux ententes avec les jeunes adultes, ou AYA, pendant quatre ans environ, si vous étiez à l'école. Maintenant, les jeunes peuvent continuer d'avoir accès à ces services pendant sept ans et demi environ.

Il y a eu quelques changements dans la volonté de reconnaître ces choses. C'est toujours ce qu'ont exprimé beaucoup d'autres témoins dans cette approche cloisonnée; une grande partie est axée sur l'éducation postsecondaire.

Lorsque nous parlons de la santé et du bien-être holistiques des jeunes qui ont atteint l'âge limite de prise en charge, nous ne pouvons pas nous concentrer uniquement sur l'éducation. Nous devons examiner tous les éléments. Encore une fois, c'est ce que nous avons fait dans le cadre des Normes équitables, c'est-à-dire tous les éléments nécessaires.

Il y a eu de très bons changements dans certains de ces domaines. Là encore, le sentiment d'appartenance, le sentiment de communauté, le lien continu avec des personnes importantes

along in those trajectories, I don't know if there's been many changes there necessarily.

The Chair: Thank you. Did you want to add anything, Ms. Bach?

Ms. Bach: Yes. I can add that B.C. is very progressive, at least compared to the other provinces and territories with regard to child and family services. The changes they're making are a great example and a good start.

Again, to the post-majority support services program through ISC for youth who are transitioning out of the system and into adulthood, again, it is a good start. That's part of the reason why there's good awareness.

But there is so much more that needs to be done. Ms. Knutson mentioned it. There needs to be a holistic approach. You can't put money into child and family services and then say, "That's it, we're good," especially with regard to Indigenous youth and, in particular — given that I'm First Nation — First Nation youth.

When I talked about things like being from a remote community, that means it's not just the post-majority support services program, but again, for example, the housing and infrastructure funding so there are places on reserve for youth to live.

Ms. Knutson mentioned access to education too; that's super important as well, and ensuring that youth who are transitioning into adulthood have access to education. In the future, they will be able to have those jobs and be able to sustain themselves. Again, there is access to health care, mental health and addictions treatment and all these different sorts of aspects that need to be treated.

There is awareness, for example, that aging out of care can be a problem, and there is awareness that a lot of homeless youth are youth who were previously in the system. But I don't feel that there is as great of an awareness, understanding or action, especially in that holistic sense. And we have the *Equitable Standards* report.

I also think of it maybe in a medicine wheel way too — what you need for your physical, your emotional, your intellectual and your spiritual health — and in that circle, what would fall under each of these categories as a youth who would be leaving the system.

The Chair: Thank you.

dans votre vie qui vous aident vraiment dans ces trajectoires... je ne sais pas s'il y a eu nécessairement beaucoup de changements à cet égard.

La présidente : Merci. Souhaitez-vous ajouter quelque chose, madame Bach?

Mme Bach : Oui. J'ajouterais que la Colombie-Britannique est très progressiste, du moins par rapport aux autres provinces et territoires en ce qui concerne les services à l'enfance et à la famille. Les changements que la province apporte sont un excellent exemple et un bon début.

Encore une fois, le programme de services de soutien après la majorité, qui sont offerts par SAC aux jeunes qui quittent le système et entrent dans l'âge adulte, est un bon début. C'est en partie la raison pour laquelle il y a une bonne sensibilisation.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Mme Knutson l'a mentionné : il faut adopter une approche holistique. On ne peut pas investir de l'argent dans les services à l'enfance et à la famille et dire ensuite « C'est bon, tout va bien », surtout en ce qui concerne les jeunes autochtones et, en particulier — étant donné que je suis membre d'une Première Nation — les jeunes des Premières Nations.

Lorsque j'ai parlé de choses comme le fait d'être originaire d'une communauté éloignée, il s'agit non pas seulement du programme de services de soutien après la majorité, mais encore une fois, par exemple, du financement du logement et des infrastructures pour qu'il y ait des endroits dans les réserves où les jeunes puissent vivre.

Mme Knutson a également mentionné l'accès à l'éducation. C'est aussi très important, et il faut veiller à ce que les jeunes qui font la transition vers l'âge adulte aient accès à l'éducation. À l'avenir, ils pourront occuper des emplois et subvenir à leurs besoins. Encore une fois, il y a l'accès aux soins de santé, aux soins de santé mentale et aux traitements contre la toxicomanie et tous ces différents aspects qui doivent être traités.

On est conscient, par exemple, du fait que l'atteinte de l'âge limite de prise en charge peut être un problème et que beaucoup de jeunes sans-abri sont des jeunes qui étaient auparavant dans le système. Mais je n'ai pas l'impression qu'il y ait autant de sensibilisation, de compréhension ou d'action, surtout dans le sens holistique. Et nous avons le rapport sur les Normes équitables.

Je pense aussi à la roue de médecine — ce dont vous avez besoin pour votre santé physique, émotionnelle, intellectuelle et spirituelle — et à ce qui, dans ce cercle, relèverait de chacune de ces catégories pour un jeune qui quitterait le système.

La présidente : Merci.

Senator Bernard: One question I have didn't come up tonight, but it came up last week when we started this study. We talked about the child-welfare-to-prison pipeline, the fact that we know there is an overrepresentation of Indigenous people in the prison-industrial system and many of those are young adults who have been in the child welfare system.

Would either of you would like to comment on the legacy of the multi-generational harm, aging out of care and that pipeline to the prison system? Do you see links?

Ms. Knutson: Yes, I definitely think there is a link. It is hard to talk about these in isolation. I know we are particularly talking about aging out, but when we're talking about the overrepresentation of Indigenous people in all these different systems, it's going back to acknowledging and learning the truth of our country, the truth of the harms that have been acted against Indigenous people and how these systems have been set up to ensure the overrepresentation of Indigenous people.

We look at the Royal Canadian Mounted Police, or RCMP, for example. It was created to police Indigenous people. Over 50% of the RCMP budget is to police Indigenous people. So when we take these other things into consideration with all that we know about the overrepresentation of Indigenous youth in care with how our policing system and the criminal justice system has come to be, we can have a better and more fulsome understanding of why there is such an overrepresentation.

Indigenous people are policed at a different rate and in different ways than non-Indigenous people in this country. That relates to the higher rates that we're seeing in the prison system, along with, when you're in care, the lack of resources, support and all those things that relate to them also being policed at a higher rate than non-Indigenous people.

Ms. Bach: I agree. I also want to add that when I think of the child-welfare-to-prison pipeline, it's not just a pipeline that ends once someone is in prison. It also continues, that intergenerational trauma, and as well, interacting with the child welfare system again. I think of someone who may be a youth who is in care and has transitioned out of care and into adulthood and ends up on the streets, commits some sort of crime and ends up in prison, but at the same time, they may have been in a relationship with someone and had a child with that person. What happens to that child now that their parent has been placed in prison? That child may be at higher risk of ending up in the system or may already be in the system. It then just keeps going and going.

La sénatrice Bernard : J'ai une question que je n'ai pas posée ce soir, mais qui a été posée la semaine dernière lorsque nous avons commencé l'étude. Nous avons parlé du pipeline de l'aide à l'enfance à la prison, du fait que nous savons qu'il y a une surreprésentation des Autochtones dans le système carcéral industriel et que bon nombre d'entre eux sont de jeunes adultes qui ont été dans le système de protection de l'enfance.

L'une d'entre vous aimeraient-elle commenter l'héritage des préjugés multigénérationnels, l'atteinte de l'âge limite de prise en charge et ce pipeline vers le système carcéral? Voyez-vous des liens?

Mme Knutson : Oui, je pense assurément qu'il y a un lien. Il est difficile de parler de ces choses de manière isolée. Je sais que nous parlons particulièrement de l'atteinte de l'âge limite, mais lorsque nous parlons de la surreprésentation des Autochtones dans tous ces différents systèmes, il faut en revenir à la reconnaissance et à la découverte de la vérité de notre pays, de la vérité sur les préjugés qui ont été causés aux Autochtones et de la façon dont ces systèmes ont été mis en place pour assurer la surreprésentation des Autochtones.

Prenons l'exemple de la Gendarmerie royale du Canada, ou GRC. Elle a été créée pour assurer des services de police auprès des Autochtones, et elle y consacre plus de 50 % de son budget. Donc, lorsque nous prenons en considération ces autres éléments, avec tout ce que nous savons sur la surreprésentation des jeunes autochtones pris en charge ainsi que sur ce que sont devenus nos services de police et notre système de justice pénale, nous pouvons avoir une meilleure compréhension, plus complète, des raisons d'une telle surreprésentation.

Les Autochtones sont surveillés différemment des non-Autochtones dans notre pays, et dans une mesure différente. Il y a là un lien avec les taux plus élevés que nous constatons dans le système carcéral, ainsi qu'avec le manque de ressources et de soutien dans la prise en charge et tous ces éléments qui font que les Autochtones sont également plus souvent surveillés par la police que les non-Autochtones.

Mme Bach : Je suis d'accord. Je tiens également à ajouter que lorsque je pense au pipeline de la protection de l'enfance à la prison, ce n'est pas seulement un pipeline qui se termine une fois que la personne est en prison. Il perpétue également ce traumatisme intergénérationnel, ainsi que les interactions avec le système de protection de l'enfance. Je pense à une personne qui est peut-être un jeune pris en charge, qui a fait la transition vers l'âge adulte et qui se retrouve dans la rue; il commet un crime quelconque et se retrouve en prison, mais en même temps, cette personne a peut-être entretenu une relation avec quelqu'un, et ils ont eu un enfant ensemble. Qu'arrive-t-il à cet enfant maintenant que son parent a été mis en prison? Cet enfant est peut-être plus à risque de se retrouver dans le système ou il y est peut-être déjà. La roue ne cesse de tourner.

I think it's important for any sort of strategy, especially if it's coming from the federal government, that's hoping to address the issue of youth transitioning to adulthood and also youth in care in general, I really hope the strategy can address the child-welfare-to-prison pipeline and then the subsequent interactions back into the child welfare system. I'm not sure exactly what that would look like, but I think that's an important thing to consider.

Je pense que c'est important, indépendamment de la stratégie, surtout si elle vient du gouvernement fédéral, qui espère s'occuper du problème des jeunes en transition vers l'âge adulte et des jeunes pris en charge en général, également. J'espère vraiment que la stratégie pourra remédier au pipeline de la protection de l'enfance à la prison, puis à empêcher les interactions ultérieures avec le système de protection de l'enfance. Je ne sais pas exactement à quoi cela ressemblerait, mais je pense que c'est un élément important à prendre en considération.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Robinson: I, too, am a guest to this committee and really appreciate your time and your sharing of your life experiences. Thank you so much.

We heard from the first panel about children aging out and not knowing where they're going to have their holidays and not having connection. Have you seen, outside of governments, any examples of ways to connect caring people with children and young adults in need? Is there something we can be doing to elevate and create awareness about those kinds of connections that might be made in communities?

I'll ask it first of Ms. Knutson, unless you want me first to ask it of Ms. Bach.

Ms. Knutson: I'll speak to some specific examples I've seen here in B.C. There is a very strong urban Indigenous population here in Vancouver as well as a strong youth-in-care community. I've seen some Indigenous women who work with youth from care who, themselves just being part of community, will have an open-door policy during Christmastime and will make a big dinner, people are just invited to come if and when they would like to, there is food and connections. That builds that community there.

As well, the youth-in-care community does what they call "misfit Christmas." They get donations. As a youth from care, you learn a lot of different ways to survive. So they campaign different organizations and people in the community to give donations, they rent out a different hall every year, they get toys and food donated and people in and from the youth-in-care community come and volunteer to help out with that. So folks who may not have a family or somewhere else to go to — you can be in care or out of care — they can go to this "misfit Christmas" that happens every year. There is food, games and gifts for everybody.

La sénatrice Bernard : Merci.

La sénatrice Robinson : Je suis moi aussi invitée au comité et j'apprécie vraiment votre temps et le fait que vous ayez parlé de vos expériences de vie. Merci beaucoup.

Le premier groupe de témoins nous a parlé des enfants qui atteignent l'âge limite de prise en charge et qui ne savent pas où ils vont passer leurs vacances et qui n'ont pas de lien. Avez-vous vu, en dehors des gouvernements, des exemples de moyens de mettre en relation des personnes attentionnées avec des enfants et des jeunes adultes dans le besoin? Y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire pour inspirer les gens et les sensibiliser à ce genre de lien qui pourrait être créé dans les communautés?

Je vais d'abord poser la question à Mme Knutson, à moins que vous ne vouliez que je la pose d'abord à Mme Bach.

Mme Knutson : Je vais vous donner quelques exemples précis que j'ai vus ici en Colombie-Britannique. Il y a une très forte population autochtone urbaine ici à Vancouver ainsi qu'une forte communauté de jeunes pris en charge. J'ai vu des femmes autochtones qui travaillent avec des jeunes pris en charge; elles font simplement partie de la communauté et ont une politique de porte ouverte pendant la période de Noël. Elles préparent un grand souper, et les gens sont simplement invités à venir s'ils le souhaitent et quand ils le souhaitent; il y a de la nourriture et des liens. Cela renforce cette communauté.

De plus, la communauté des jeunes pris en charge fait ce qu'elle appelle le « Noël marginal ». Ces jeunes recueillent des dons. En tant que jeune pris en charge, vous apprenez à survivre de nombreuses façons différentes. Ils font donc campagne auprès de différentes organisations et de personnes de la communauté pour solliciter des dons. Ils louent une salle différente chaque année, ils donnent des jouets et de la nourriture; des membres de la communauté des jeunes pris en charge et d'autres gens se portent volontaires pour aider. Ainsi, les personnes qui n'ont pas de famille ou d'endroit où aller — qu'elles soient prises en charge ou non — peuvent participer à ce « Noël marginal », organisé chaque année. Il y a de la nourriture, des jeux et des cadeaux pour tout le monde.

There are a lot of examples like that within community where community is supporting one another. How do we then expand that on a larger scale and provide more support so that can happen more often and for more folks?

Ms. Bach: I agree. I've seen it more in that informal space. I'm trying to think right now of a formal matching program, but I've seen this happen more in an informal space, for example, with youth councils and with youth organizations like Assembly of Seven Generations, or A7G. I'm not entirely sure if there is an official organization like Big Brothers Big Sisters, except for youth leaving care who are in the system, who maybe don't have a place to go, for example, for the holidays.

It's also an important question because it goes toward that concept of building community and also a social safety net and having those relationships.

I think Ms. Doucet spoke to the committee last week, and she has a few publications about how important it is to have those connections, social safety net and relationships that are there to support you and also so you can support others and be able to have that type of community that's there.

Senator Robinson: Thank you.

The Chair: On behalf of the committee, I want to take this opportunity to thank both of you for appearing before us and sharing your inspirational stories with us. Your testimony will be very helpful as we go forward with this study.

(The committee adjourned.)

Il existe de nombreux exemples de ce genre au sein de la communauté où les membres de la communauté se soutiennent mutuellement. Comment pouvons-nous alors étendre cette approche à plus grande échelle et fournir davantage de soutien pour que cela se produise plus souvent et pour plus de personnes?

Mme Bach : Je suis d'accord. J'ai vu cela davantage dans cet espace informel. J'essaie de penser en ce moment à un programme de jumelage officiel... Mais j'ai vu cela se produire davantage dans un espace informel, par exemple, avec des conseils de jeunes et des organismes jeunesse comme Assembly of Seven Generations, ou A7G. Je ne suis pas tout à fait certaine qu'il existe une organisation officielle comme Grands Frères Grandes Sœurs, sauf pour les jeunes qui sortent du système de prise en charge, qui sont dans le système, qui n'ont peut-être pas d'endroit où aller, par exemple, pour les vacances.

C'est aussi une question importante car elle touche à la notion de construction d'une communauté, à l'existence d'un filet de sécurité sociale et à l'établissement de relations.

Je crois que Mme Doucet a parlé au comité la semaine dernière et elle a publié quelques articles sur l'importance d'avoir des liens, un filet de sécurité sociale et des relations qui nous soutiennent et qui nous permettent d'aider les autres et de vivre dans ce type de communauté.

La sénatrice Robinson : Merci.

La présidente : Au nom du comité, je profite de l'occasion pour vous remercier toutes les deux d'avoir comparu devant nous et de nous avoir fait part de vos histoires inspirantes. Votre témoignage nous sera très utile pour la suite de cette étude.

(La séance est levée.)
